

# Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 26 OCTOBRE 1977 - N° 542

Commission paritaire n° 56942 - Tél : 636.73.76

1,70 F

## PRESTATION DE SERMENT DE TARRADELLAS

### Quelle autonomie pour la Catalogne ?

Le président de la Généralité de Catalogne, Josep Tarradellas, a prêté serment lundi. Un rassemblement monstre de 250 000 personnes assistaient à cette cérémonie tenue en présence de Suarez le premier ministre espagnol.

Si l'autonomie par ce geste est un fait acquis, ses contours exacts ne sont pas encore dessinés.

Josep Tarradellas ne paraît pas hâter la nomination de son gouvernement tant que la Généralité provisoire n'aura pas eu des attributions définies, c'est-à-dire tant que les rapports exacts entre l'Etat espagnol et la Généralité n'auront pas été définis.

Cependant, on connaît déjà certains aspects de ce que sera le nouveau gouvernement catalan : le premier gouvernement de concentration en Europe ainsi que le nomme le PC local, le PSUC. Il regroupera toutes les forces politiques, du parti de Suarez au PSUC en passant par le PSOE.

(LIRE PAGE 2)

## LES MAITRES DE FORGES FRAPPENT



A Thionville, Usinor a annoncé lundi la fermeture du haut fourneau, pour le 19 décembre. 450 ouvriers se retrouveront au chômage, plus les 2 000 ouvriers d'Usinor du secteur transformation et le millier de travailleurs des entreprises de sous-traitance.

● Usinor Dunkerque : les grévistes accusés de «prise d'otage»

● Acieries de Pompey : 2500 ouvriers en chômage technique

● Usinor Thionville : Haut fourneau fermé le 19 décembre

A Pompey, dans la Meurthe et Moselle, les stocks seraient trop importants. Plus de la moitié des 4 500 ouvriers de l'aciérie seront mis au chômage technique pendant une semaine, du 6 au 13 novembre.

A Usinor Dunkerque, les directeurs, M. Piers et Fontaine ont lockouté, en fin de semaine dernière, les 8 000 ouvriers. Raison invoquée ? Une grève aux salles de contrôle des hauts fourneaux, grève qualifiée de minoritaire alors qu'elle était suivie par la quasi totalité du service. Prenant prétexte qu'elle ne savait pas combien de temps allait durer la grève, alors qu'il s'agissait de 8 heures par poste, la direction a tout fermé. Et elle s'est empressée de faire passer dans la presse locale, un scandaleux communiqué : «La cessation d'activités est à mettre sur le compte d'une minorité de grévistes ayant pris en otages des ateliers et même l'usine entière sans but syndical fondé... Les grévistes sont des gens qui finalement n'ont pas compris que vivre en démocratie consiste précisément à résister aux prises d'otages... ce sont des gens qui cherchent l'éclat qui appliquent une tactique révolutionnaire et qui finalement n'ont pas compris qu'Usinor n'a pas le droit de céder le droit de céder à toutes les pressions». Cette scandaleuse tentative d'amalgame, qui cherche à décourager les ouvriers de lutter, n'a pas porté ses fruits. Des meetings ont eu lieu, les travailleurs sont en justice contre ce lockout illégal, et différents mouvements continuent aux aciéries, sur les classifications et le tassement de la hiérarchie.

## KLAUS CROISSANT :

### Jugement d'extradition reporté au 2 novembre

Le quadrillage policier était à nouveau disposé lundi sur toute l'île de la Cité. Klaus Croissant repassait devant la chambre d'accusation qui devait statuer sur le fond, sur la demande d'extradition du gouvernement fédéral allemand. La défense et Croissant lui-même ont demandé le report du jugement. Ils ont obtenu gain de cause, la décision sera rendu le 2 novembre.

C'est mardi que Schleyer devait être enterré en présence de tout ce que la RFA compte de dignitaires ; Ceyrac avait prévu de s'y joindre. On peut s'attendre à ce que cet enterrement ramène les projecteurs de l'actualité principalement sur l'Allemagne. Quoiqu'il en soit le quadrillage policier continue à étendre ses ramifications en Europe et plus particulièrement en Alsace. Si on en croit la presse chacun prétendrait y avoir aperçu un des suspects depuis moins de quinze jour !

Mercredi soir à 20 heures, se tient à l'appel de plusieurs organisations à la Mutualité un meeting «Contre la répression pour la libération de Klaus Croissant avec des avocats et des syndicalistes allemands».

(LIRE PAGE 8)

### Les syndicats face à 78

Les organisations syndicales sont confrontées aux problèmes nouveaux posés par la rupture de l'Union de la gauche. On connaît la position de Maire et de Ségué sur ce problème. Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles sur, comment ce problème est vu à la base par les militants des sections syndicales, par des syndicalistes qui ont des responsabilités au niveau des UL, UD etc.

(LIRE PAGE 12)

### Alsace : les fouilles continuent

La traque se poursuit en Alsace tout particulièrement ; des perquisitions ont eu lieu chez une série de personnes connues pour s'être opposées à l'extradition de Schulz ou pour leur activité écologiste. Nous avons interviewé une des victimes de ces perquisitions.

(LIRE PAGE 8)

### «France» : un oripeau du gaullisme s'en va

Le «France», paquebot de prestige pour milliardaires, symbole des rêves de grandeur du gaullisme était depuis trois ans relégué dans un coin du port de Havre. Un milliardaire saoudien vient de l'acheter, il poursuivra sa carrière comme hôtel flottant dans d'autres eaux.

(LIRE PAGE 3)

PARIS 13<sup>e</sup>

## Immeuble neuf vide depuis trois ans : IL EST OCCUPÉ !

Pierre et Pauline payaient 600 francs pour vivre dans une remise, leur propriétaire les a jetés à la rue. Avec le soutien de la section 13<sup>e</sup> de la C.N.L., ils ont été occupés un appartement dans un immeuble neuf vide depuis trois ans.



(LIRE PAGE 4)



Catalogne : le retour de la Généralité, Tarradellas a prêté serment lundi

# LES PARTIS CATALANS DEVANT L'AUTONOMIE

● Avec l'entrée en fonction de Tarradellas, la Généralité provisoire a donc commencé d'exister en Catalogne. La présidence de ce vieux républicain nommé par le roi, résume à elle seule l'ambiguïté de la nouvelle situation créée en Catalogne. Il y a quelques mois, cette situation semblait à beaucoup inacceptable sans grands bouleversements, «*Nous exigeons tout d'abord que l'on nous restitue le statut que l'on nous a pris, ensuite seulement nous accepterons de discuter avec Madrid des aménagements nécessaires*». Tel était alors le discours de nombreux catalanistes, et la revendication du retour de Tarradellas paraissait le concrétiser assez bien.

Aujourd'hui, munis d'un statut symbolique, les forces autonomistes vont devoir en fait négocier avec un gouvernement central en Catalogne qui tient bien en main la totalité de l'appareil d'Etat en Catalogne. En quelque sorte, une situation inverse de celle dont beaucoup rêvaient en parlant de «*rupture démocratique*». Au lieu d'être un point de départ, comme dans la plate-forme de l'Assemblée de Catalogne, le statut de 1932 devient un objectif dont on ne peut prévoir qu'il ne pourra être pleinement atteint.

Mais bon gré mal gré, la

totalité des partis bourgeois catalans s'est ralliée à ce processus.

## LES HOMMES DE L'UCD GAGNANTS

A droite, les grands gagnants de l'opération sont les hommes de l'UCD, le parti de Suarez, qui en jouant un rôle marquant pour le démarrage des négociations ont gagné une image «*autonomiste*» et qui sont objectivement renforcés par les déclarations de Tarradellas soulignant le rôle déterminant du roi dans la démocratisation.

Plus largement, les représentants les plus directs de la bourgeoisie catalane laissent percer le fond de leurs préoccupations.

Ainsi, Heribert Barrera, député d'«*Esquerra Republicana*» mettant en évidence le peu de moyens dont la nouvelle institution dispose pour agir sur la situation économique, déclarait à l'assemblée de parlementaires : «*Si la Généralité est acceptée par tous les Catalans, cela peut créer un climat de confiance permettant que ces problèmes se résolvent de quelque manière*». Ceci est une illustration du rôle intégrateur que la bourgeoisie catalane souhaite voir jouer à la Généralité.

## PREMIER GOUVERNEMENT DE CONCENTRATION

Dans ce domaine, la Catalogne semble bien devoir innover en effet ; par rapport à l'ensemble de l'Espagne : il est ainsi pratiquement acquis que le

premier gouvernement de Tarradellas rassemblera toutes les forces politiques de l'UCD de Suarez au PSUC révisionniste. «*C'est le premier gouvernement de concentration d'Europe*» se plaît à souligner ce dernier.

Pourtant, à gauche, la satisfaction est nettement plus mitigée. Les socialistes, comme le parti révisionniste, se voient en effet écartés du devant de la scène par l'attitude présidentialisée de Tarradellas, et ce malgré les résultats électoraux, qui auraient pu leur donner les premiers rôles. Plus profondément, leurs projets politiques exigent que les nouvelles institutions se démarquent assez nettement des anciennes pour mieux asseoir la crédibilité de la nouvelle démocratie bourgeoise.

C'est particulièrement vrai pour les socialistes du PSOE et du PSC qui, en tentant d'apparaître comme une alternative globale au gouvernement Suarez traduisent plus ou moins fidèlement les réticences

de la petite bourgeoisie ardemment catalaniste vis-à-vis de la réforme du franquisme.

Tout en marquant leur accord avec la Généralité provisoire «*comme instrument de travail*», les socialistes ne manquent donc pas une occasion de noter les limites, c'est-à-dire essentiellement pour eux, l'absence d'un parlement provisoire catalan.

C'est aussi la raison pour laquelle ces deux partis n'ont pas déployé plus d'efforts pour recevoir Tarradellas dimanche dernier.

## DIVISIONS EN PERSPECTIVE

Après l'unité affichée ces derniers jours, les divisions risquent bien de réapparaître rapidement. Tarradellas, qui veut avoir les mains libres pour négocier ne semble pas prêt à nommer un nouveau gouvernement tant que la Généralité provisoire n'aura pas des attributions défini-

tives. Il accordera donc la priorité à la nomination des membres des commissions mixtes chargées de les négocier.

La gauche risque de s'en trouver quelque peu marginalisée sans que puisse s'exercer le contrôle des parlementaires. Pourtant quelle autre perspective offre-t-elle ? Malgré son intervention, elle n'a pu que très faiblement modifier les termes de l'accord initial Tarradellas-Suarez en bradant l'Assemblée de Catalogne qui avait mené les plus grandes mobilisations catalanes contre le franquisme.

En faisant le choix de la négociation, ce n'est pas d'hier qu'elle a préparé l'actuel marchandage Madrid-Barcelone. Si comme on peut le penser le résultat de celui-ci ne rencontre pas l'accord des masses catalanes, les partis de gauche auront à faire face comme les autres partis à la résistance du peuple catalan.

Frédéric FERRER

## En bref...En bref...E

### Violents combats aux Philippines

Des manœuvres militaires de grande envergure mettant en œuvre les chars, l'aviation et la marine se déroulent actuellement dans l'archipel des Philippines, situées au Sud de la Chine, avec la participation des troupes américaines. C'est au cours de ces manœuvres qu'un hélicoptère transportant des marines US, s'est écrasé à cent trente kilomètres au Sud de Manille, la capitale. Bilan provisoire : vingt quatre morts.

Dans le même temps, de violents combats, remettant en cause les accords passés il y a quelques mois, opposent le front de libération de la minorité nationale noire aux forces du régime du président Marcos. Les guerilleros du Front More ont lancé de nombreuses offensives autour de l'important port de Zamboanglity, à 88 kms de Manille. La ville de Tiklapul a été presque complètement incendiée au cours des combats.

### La position du Polisario

Dans une interview, Mohamed Lamine, premier ministre de la République arabe sahraoui démocratique, vient de condamner une nouvelle fois, le soutien du gouvernement français à l'agression du Maroc et la Mauritanie contre le peuple sahraoui. A propos des six Français disparus à Zouerate, il a déclaré : «*Il y a peut être des innocents parmi eux, mais, il y a aussi des hommes et des femmes des services de renseignements français*». Mohamed Lamine a renouvelé la demande du Polisario pour que les autorités françaises interviennent auprès du gouvernement mauritanien, afin que celui-ci fournisse une liste des prisonniers militaires et civils qu'il a fait dans la guerre contre le peuple sahraoui.

Sur le terrain, le Front Polisario poursuit ses opérations militaires. A la fin de la semaine dernière, il a attaqué le train transportant le minerai de fer, de Zouerate (Mauritanie) au port de Naradhibou. Six militaires mauritaniens de l'escorte auraient été tués dans l'opération. Celle-ci survient moins de quinze jours après une embuscade contre une colonne militaire, qui aurait fait soixante morts dans les rangs maroco-mauritaniens.

# LA GÉNÉRALITÉ PROVISOIRE

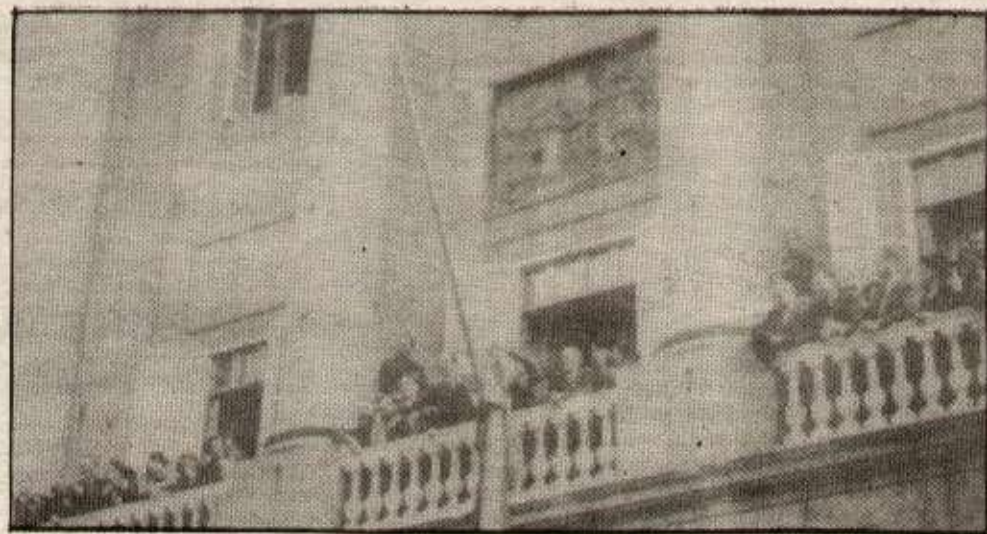
Avec le retour de Joseph Tarradellas, le rétablissement à titre provisoire de la Généralité commence à prendre effet.

Dans son préambule, le décret-loi royal qui lui donne naissance, se réfère à «*l'institution séculaire dans laquelle le peuple catalan a vu le symbole et la reconnaissance de sa personnalité historique dans l'Unité de l'Espagne*». Depuis que le catalanisme a repris, sous le franquisme, l'initiative historique, il s'est donné comme objectif central «*le rétablissement du statut d'autonomie de 1932, comme condition de l'exercice du droit à l'auto-détermination*», du moins c'est ainsi que s'exprimait dès l'origine l'Assemblée de Catalogne, organisme unitaire qui regroupait toutes les forces démocratiques catalanes.

Mais que l'on se réfère à l'antique généralité des comtes-rois de Barcelone, ou à celle qui fut plébiscitée à 90 % par le peuple catalan en 1931 avant d'être rognée par les Cortes de la République bourgeoise de 1932, on peut dire que le statut qui est entré en vigueur dimanche est pour l'instant le moins ouvert qu'ait connu la Catalogne.

Il établit tout d'abord dans son principe que le président de la Généralité, qui nomme lui-même 12 de ses 15 ministres (les conseillers) est désigné par le roi.

Surtout, la liste des prérogatives de la nouvelle



14 avril 1931, Companys et Macià proclament la République catalane, le 17, elle devenait la Généralité. Celle de 1977 naît dans de tout autres conditions...

constitution est des plus limitées. Elle pourra en effet : «*élaborer ses propres règlements internes. Intégrer les attributions des députations (l'équivalent de trois conseils généraux) de Barcelone, Gérone, Lérida et Tavagone en ce qu'elles concernent l'intérêt général de la Catalogne et les coordonner en maintenant leur personnalité juridique*». Gérer et administrer les fonctions et les services que l'administration de l'Etat et les députations lui transféreront. C'est le gouvernement qui établira la procédure de ces transferts. De plus, la Généralité pourra proposer au gouvernement toutes mesures concernant les intérêts de la Catalogne.

Par ailleurs, tous les actes de la Généralité

peuvent être annulés par le gouvernement, et ses organes peuvent être dissous «*pour des raisons de sûreté de l'Etat*».

Dans un premier temps, il s'agit donc avant tout d'un organe de négociation et c'est à travers les deux commissions mixtes gouvernements-Généralité et Généralité-députations que se jouera la véritable négociation qui lui donnera tout son contenu. Encore ne s'agira-t-il là que d'une étape, puisque ce sont les Cortes, qui devront lui donner son profil définitif en adoptant la nouvelle constitution.

Rien à voir donc avec le processus qui avait amené la proclamation de la République Catalane en 1932, rien à voir non plus avec la «*rupture*» dont rêvaient de nombreux éléments de la

gauche catalane. De la mini-généralité d'aujourd'hui à la problématique autonomie de demain, c'est une voie de négociations laborieuses qui s'ouvre.

Plusieurs fois ministre de la Généralité entre 1931 et 1939, Tarradellas se plaît à faire valoir son expérience. «*A travers ses multiples transformations l'Etat reste toujours le même*», déclarait-il récemment à un journaliste catalan. Cette volonté de ne pas bouleverser ce qui fait le fond de la dictature bourgeoise, mais bien plutôt de l'adapter, unit par delà les divergences, les principaux protagonistes de la négociation qui s'ouvre.

Le résultat risque fort de ne pas être conforme aux aspirations manifestées par le peuple catalan.



# COUP DE FREIN AU «TOUT ÉLECTRIQUE»

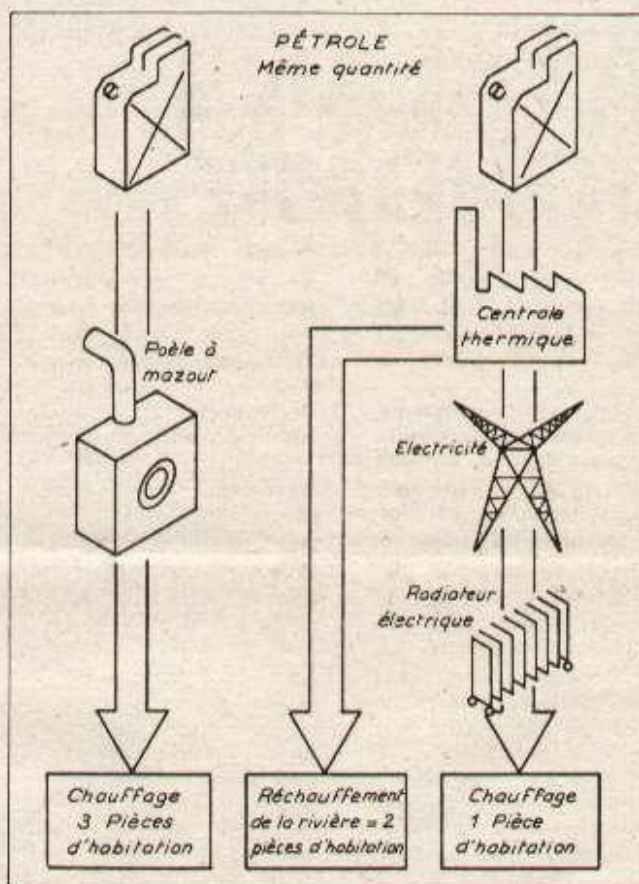
Les mesures concernant le «tout électrique» viennent d'être publiées dans le *Journal officiel*. Il s'agit essentiellement de la taxe de 3 500 francs pour les logements individuels et de 2 500 francs pour les immeubles à colonne montante, équipés du chauffage tout électrique. Ces taxes seront versées par le maître d'ouvrage avant la mise sous tension; une moitié sera remboursée après cinq ans, l'autre moitié après 10 ans.

Cette mesure vise à freiner l'équipement des logements en tout électrique, politique qui a été pourtant vivement encouragée plusieurs années durant par le gouvernement, sous la pression d'EDF, intéressées à vendre le maximum d'électricité.

Le chauffage tout électrique est au point de vue de son économie d'ensemble beaucoup plus

coûteux en énergie, puisqu'il suppose la transformation d'une source d'énergie primaire en chaleur (sauf dans le cas de sa production à partir de barrages hydro-électriques) puis son transport, et enfin sa retransformation en chaleur. Or, à chacune de ces phases s'effectue une déperdition d'énergie. L'EDF a donné des calculs très savants démontrant que le système «tout électrique» était plus économique. Seulement ces calculs étaient viciés, puisque la comparaison était faite entre un logement tout électrique disposant d'une bonne isolation thermique et un logement chauffé au fuel ou au gaz non isolé.

L'opposition au programme électro-nucléaire qui prend du retard a contraint le gouvernement à revoir cette politique qui risquait d'aboutir dans les prochaines années à une pénurie d'électricité.



Un exemple du gaspillage du «tout-électrique». (Extrait de *l'Electronucléaire, danger du GSIEN*)

## Boiteux à France Inter

Il ne fait de doute pour personne que la décision de restreindre le volume des constructions à chauffage électrique s'est prise contre les avis des hauts fonctionnaires de l'EDF. Ceux-ci, qui avaient dû abandonner la publicité tapageuse pour le tout-nucléaire, tout-électrique, voient dans le chauffage électrique la possibilité de prendre le marché du chauffage aux pétroliers. Marcel Boiteux, directeur de l'EDF, invité lundi soir sur France Inter, s'est évertué à nier cette réalité, et s'est permis une propagande intolérable en faveur du nucléaire et du chauffage électrique, dont il devait reconnaître l'aspect gaspilleur d'énergie. Aucun contradicteur n'a pu poser de question à cette émission où les auditeurs sont sensés pouvoir intervenir. On a pu apprendre que l'EDF considérait de toute façon que le chauffage électrique est la solution de l'avenir, et que le ralentissement actuel n'est que conjoncturel.

## Yvon Bourges à Moscou

### HONNEURS INQUIÉTANTS

Ce fut une cascade d'honneurs exceptionnels : Bourges a assisté au lancement d'une fusée à Baïkonour, faveur réservée jusqu'à présent à de Gaulle. On lui a même montré le nouveau char T 72 et quelques petites inventions nouvelles de l'armement russe. Enfin, fait sans précédent, Bourges a été reçu par Brejnev, ce qui n'était jamais arrivé à un ministre de la Défense.

Après le chaleureux accueil réservé à Barre, cette ostentatoire cascade d'honneurs réservée à Bourges fait grincer les dents du PCF : il la ressent comme un appui à peine

voilé à la droite en vue des élections de 78.

Mais Bourges est le ministre de la Défense. Et c'est, bien plus que la proximité des élections, cette qualité qui lui vaut ces honneurs en série. Les généraux soviétiques lui ont fait étalage de leur force avec beaucoup de courtoisie. Les bonnes grâces soviétiques étaient un moyen déguisé de poursuivre leur pression constante sur la politique de défense française. Est-ce qu'elles signifieraient également que les propositions sur le désarmement que Giscard s'appête à présenter à l'ONU comblent d'aise les maîtres du Kremlin ?

## Les égoutiers de Paris sont en grève

Refusant que leurs salaires de misère restent bloqués (2 900 francs en fin de carrière), les égoutiers soutiennent depuis le 20 octobre une grève largement majoritaire. Leurs revendications portent également sur l'amélioration des conditions de sécurité précaires dans les 2 500 kilomètres d'égouts de la capitale. Les éboueurs réclament le paiement du 13<sup>e</sup> mois et une modification du système des repos avec deux jours d'arrêt consécutifs.

## Après la vente du «France»

### PLUSIEURS CENTAINES DE LICENCIEMENTS ENVISAGÉS

La vente du paquebot «France» a été confirmée par la Compagnie Générale Maritime lundi matin. La société «Technique d'Avant-Garde» qui l'achète est une société à capitaux saoudiens dont le siège est à Luxembourg. Elle détient déjà des participations dans la société d'aviation Air Alpes. Le navire serait vendu autour de 80 millions de nouveaux francs.

Le «France» sera utilisé soit comme hôtel de luxe flottant, soit comme centre de loisirs.

Le «France» conçu pour le transport de 2 027 passagers fut mis en service sur la ligne Le Havre New-York le 3 février 1962. Il coûta à l'époque près de 420 millions de francs ! L'amortissement d'après les prévisions officielles, devait être terminé en 1979. Les voyages réguliers et les croisières d'été occupaient au total 1 500 marins et 500 employés sédentaires.

Ce paquebot de luxe pour millionnaires peu pressés, avait été conçu à une époque où les cours du pétrole imposés par les impérialistes, étaient maintenus à un niveau extrêmement bas. La hausse du

pétrole de 1974, la fréquentation bien plus faible que prévu, entraînent un déficit d'exploitation qui se maintient chaque année de 62 à 73. En novembre 1974, le «France» est désarmé, des licenciements annoncés. Suite à l'occupation du navire par les marins, des promesses de reclassement sont faites (au Canada, dans l'hôtellerie sur la Côte d'Azur !)

Ces promesses ne seront pas tenues. 250 suppressions d'emplois de marins et 400 d'agents sédentaires sont annoncées par la CGM d'ici la fin de l'année.

La vente à la compagnie saoudienne s'est faite après l'étude de 90 offres différentes d'achat. L'escroc milliardaire sioniste Flatto Sharon accuse aujourd'hui le gouvernement français d'avoir fait une discrimination «politique», il prétend que son offre était supérieure de 30% à celle des Saoudiens.

Le «France» ne pourra naviguer avant quelques semaines, de nombreuses vérifications de la propulsion, de la coque et des tuyauteries étant indispensables.

# PROCES SANS BAVURE ?

● Ouvert lundi devant la Cour d'Assises de Paris, le procès pour meurtre d'un commerçant par des braqueurs de Charenton s'est poursuivi mardi. Mais on n'y a toujours pas parlé de ce qui s'est vraiment passé, le 23 juillet 75, rue de la Brèche aux Loups. Un commerçant était mort, tué par l'un des braqueurs, et un jeune policier de la 4<sup>e</sup> brigade territoriale avait été proprement exécuté par un membre de la brigade anti-gang, trop pressé de tuer pour reconnaître son collègue.

Leclerc, patron de l'anti-gang, avait donné de l'affaire une version officielle embrouillée : la brigade anti-gang et la brigade territoriale locale auraient surveillé de concert des gangsters dont ils savaient par un indicateur qu'ils allaient faire un braquage. D'autres policiers de l'anti-gang, sur une autre affaire, seraient passés au moment où s'opérait l'arrestation, de «façon brutale» et auraient ouvert le feu.

Selon les témoignages de policiers de la B.T., les choses se seraient passées autrement : l'anti-gang et la 4<sup>e</sup> B.T. seraient intervenues de façon volontairement non concertée sur la même affaire avec l'idée commune de «réussir un beau coup». L'arrestation des gangsters se serait produite sans violence, après

le meurtre d'un commerçant et d'un policier de l'anti-gang, prenant l'inspecteur Pottier, pistolet à la main, pour un braqueur, aurait vidé son chargeur, sans faire de détails, malgré les cris horrifiés des autres policiers de la B.T.

Deux jeunes postiers qui avaient eu le malheur de passer rue de Valmy avaient reçu des balles, avant d'être tabassés sur le trottoir par des policiers à moitié fous de ne pas avoir réussi leur «bon coup».

Les «bavures» de l'anti-gang font aujourd'hui partie de l'ordre des choses. Car dès la première, les plus hautes autorités les ont couvertes en faisant clairement comprendre que la sécurité des Français ne se ferait pas sans certains écarts. Quitte à ce qu'ils deviennent par la suite la règle.

## Des pelotons de surveillance partout

Depuis quelques mois, une expérience se mène à Lyon, sous couvert d'une protection accrue des personnes âgées : des pelotons de 18 gendarmes (moitié engagé, moitié contingent), sillonnent les grandes banlieues et les campagnes dans des véhicules silencieux et peuvent intervenir à tout moment. Il est question de généraliser cette expérience.

## Pollution-pollution-pollution

Le canal du Centre, aux environs de Chalon-sur-Saône, dégage depuis quelques jours une odeur pestilentielle. Plus de 10 000 personnes sont touchées par une pollution dont on ignore encore l'origine, et qui a fait renoncer certains riverains à aérer leur maison, ou même à la quitter.

Les crues consécutives aux violents orages en Ardèche et dans le Gard provoquent des pollutions, par le lisier ou des produits chimiques entraînés lors de la décrue.

Selon les Amis de la Terre, les usines de la zone industrielle de Chelles (Seine et Marne) ont profité des fortes pluies pour vider leurs cuves de décantation. La Marne est fortement polluée.

## Libération condamné

Une lettre publiée dans le courrier des lecteurs de *Libération* a été jugée injurieuse vis-à-vis de l'armée par la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle qui a condamné le journal à 2 500 francs d'amende.



## INFORMATIONS GENERALES

## Dommages et intérêts pour une vaccination

En 1957, la petite Chantal Rinaudo subit une vaccination antitétanique qui provoque chez elle une grave maladie rénale évolutive. Au bout de quelques années, sa mère est contrainte de faire don d'un de ses reins pour qu'une greffe soit effectuée sur sa fille. Depuis, Madame Rinaudo a porté l'affaire devant le tribunal administratif de Lyon, s'appuyant sur la loi du 1er juillet 1964, qui engage la responsabilité de l'Etat pour «des dommages consécutifs à une vaccination obligatoire». La requête de Madame Rinaudo a été acceptée par ce tribunal administratif de Lyon : elle recevra 10 000 francs avant expertise, et la Sécurité sociale sera remboursée des frais opératoires.

## «il est possible que je recommence en sortant de prison»

Le tribunal correctionnel de Metz a condamné à des peines de 12 à 15 mois de prison ferme 4 individus qui avaient organisé le 3 juillet «une chasse aux Arabes». Ils avaient attaqué, frappé et volé une quinzaine de personnes. Après le verdict, un des 4 individus a déclaré «Je suis raciste et il est possible que je recommence quand je serai sorti de prison».

Après tout, la justice est assez compréhensive vis-à-vis des ratonnades !

## 10 000 intoxications et 44 morts !

Plus de neuf ans après, le tribunal japonais s'est décidé à condamner deux sociétés responsables de nombreux morts et malades dans l'ouest du Japon par suite d'empoisonnement chimique. Les produits responsables étaient une huile de cuisine fabriquée par la Société Kanemi et un composé synthétique, le diphényle polychloré, fabriqué par la société Kaneka. Entre juin et novembre 1968, ces deux sociétés capitalistes ont réussi à intoxiquer 10 000 personnes et à en assassiner 44 !

## 500 000 choux-fleurs détruits !

500 000 choux-fleurs ont été détruits samedi et dimanche dernier en Ille et Vilaine pour cause de surproduction. En raison du climat particulièrement doux, la récolte a été précoce et très abondante. Alors que sur les marchés, les prix n'ont entamé que tardivement un mouvement de baisse, les producteurs bretons étaient amenés, eux, à détruire 1 900 000 têtes sur 14 500 000 têtes. Le prix de «retrait» (donné pour la destruction) des choux-fleurs est évalué à 70 centimes par tête, ce qui représente moins des deux tiers du prix de revient pour le paysan !

## Crime raciste aux assises de Nanterre

Deux ans après... L'assassin de Mohamed Rassaa, ouvrier tunisien depuis de nombreuses années, passe en procès, devant la Cour d'Assises de Nanterre. Philippe Rocher et quelques uns de ses amis avaient fait de Mohamed Rassaa et des autres ouvriers qui vivaient avec lui leurs «boucs émissaires». Excédés par le bruit, les Tunisiens avaient plusieurs fois porté plainte. Mais le 16 mars 75, Rocher a franchi un pas. Se saisissant d'une carabine, il tira sur Mohamed Rassaa.

Les frères de Mohamed se sont constitués partie civile, et sont soutenus par M<sup>e</sup> de Félice.

## Ramel veut débloquent son vin italien

Une nouvelle qui risque de susciter la colère chez les viticulteurs du Languedoc ; des employés de Ramel ont envahi le bureau des douanes de Bourg-en-Bresse et empêchent la circulation pour que soit débloquent un chargement de 20 000 hectolitres de vin italien, retenu depuis deux mois en douane.

Le négociant Ramel, spécialiste de la fabrication de bons vins français à l'aide de moult italiens avait vu ses caves visitées, il y a deux ans par un commando de viticulteurs de l'Hérault. L'arrestation du commando, venu et reparti en car, avait provoqué une mobilisation immédiate et la manifestation de Montredon.

Dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris

# Ils vivaient dans une remise, ILS OCCUPENT UN LOGEMENT VIDE

• Pauline et Pierre, c'est un couple d'une quarantaine d'années qui a été expulsé de son logement. Lui est ouvrier à la SNCF, elle, a toujours fait des ménages. Venus de la banlieue parisienne il y a quelques mois, ils ont été contraints d'accepter de se loger dans une remise sans fenêtres. Ils la louaient 600 F par mois, mais c'était toujours moins cher que les 30 F par jour qu'on leur prenait dans l'hôtel où ils s'étaient installés en arrivant à Paris. Cependant les propriétaires de la remise n'acceptaient d'être payés que de la main à la main, probablement en raison de l'illégalité que constitue une telle location à usage d'habitation. Du jour où Pierre et Pauline ont demandé à payer par mandat, pour avoir des preuves, les choses se sont dégradées. Un soir alors qu'ils faisaient leurs courses, le propriétaire a démenagé toutes leurs affaires en un tour de main et changé la serrure. Jetés à la rue avec leurs valises, sans droit à un logement car sans quittances de loyer, ils sont allés voir la section 13<sup>e</sup> de la CNL (Confédération Nationale du logement). Celle-ci a décidé de riposter à l'expulsion par l'occupation d'un logement vide au 87 avenue d'Ivry (13<sup>e</sup> arrondissement).

Dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, le scandale des logements inoccupés est flagrant. Six mille logements vides ont été recensés en 1975 dans cet arrondissement où près de 8 000 personnes sont inscrites au fichier des mal logés. C'est le seul quartier de Paris qui voit sa population grandir d'année en année, alors qu'à Paris, la population globale diminue de 80 000 personnes chaque année. En même temps la composition sociale évolue. Il ne reste plus dans le 13<sup>e</sup> que 20% d'ouvriers alors qu'en 1960 ils représentaient plus de la moitié de la population. Les promoteurs qui ont poussé à l'exode vers la banlieue les travailleurs ont fait de cet arrondissement leur chasse gardée et une source de profits. Sous prétexte de la rénovation des logements insalubres, ils ont fait pousser les tours comme des champignons, telle la Tour Italie de 35 étages. Certains logements sont à des prix tellement élevés que bon nombre sont invendus.

### DU SOCIAL POUR AMORCER LA RÉNOVATION

Le PCF est depuis longtemps implanté dans cet arrondissement, où il se glorifie de la réalisation de logements sociaux. Or, ces logements dits sociaux ont servi à couvrir la construction de logements de luxe et à amorcer la rénovation du quartier.

Les actions symboliques du PCF contre les expulsions ou les saisies n'ont pas empêché le déroulement de la rénovation. La construction de logements de luxe et de bureaux s'est faite en toute tranquillité. Les lo-

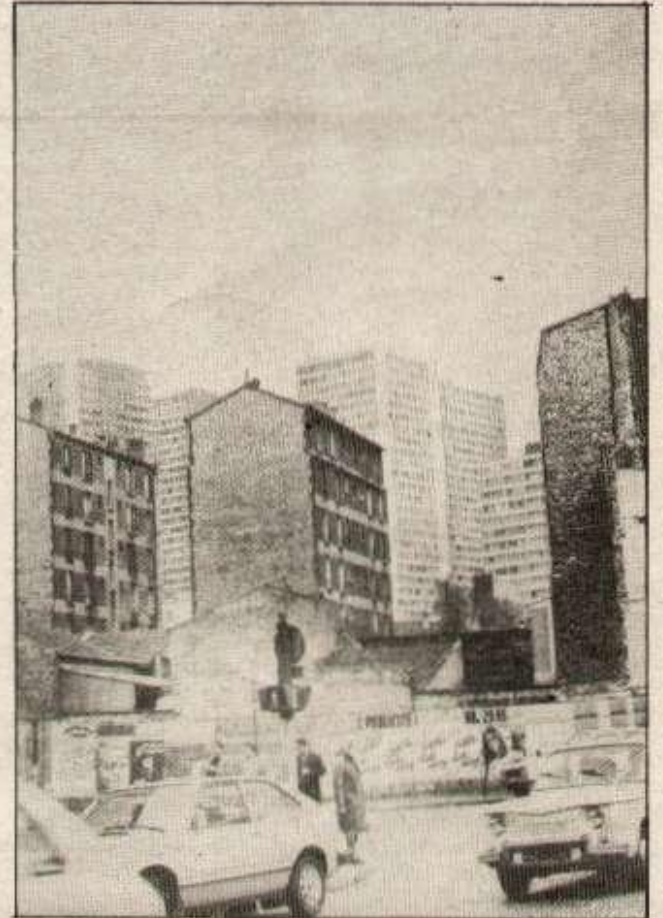
gements occupés — l'un par le couple expulsé, l'autre par la CNL 13<sup>e</sup> — sont situés dans un bel immeuble en pierre de taille en plein dans la ZAC-Baudricourt. Il s'y trouve une quarantaine de logements très spacieux qui feraient rêver tous les mal-logés. Acheté en 1973 par une société privée d'HLM, le «logement français» est complètement vide. Seule une femme qui y habite depuis 55 ans mène la lutte pour y rester et a d'ailleurs obtenu le soutien total du quartier Baudricourt. Les militants de la CNL depuis un an et demi avaient entrepris un travail intense de propagande sur les expulsions et les logements vides.

### NOUS RESTERONS LA QUOIQU'IL ARRIVE

Devant le cas l'expulsion de Pauline et Pierre, ils ont décidé de réagir très rapidement. Il faut dire que la détermination du couple expulsé est très grande : «Nous resterons là quoi qu'il arrive... il y en a marre de démenager tout le temps et puis ici, c'est près de mon travail».

De plus, la préparation de cette occupation a été un moyen important pour les militants de la CNL de ressouder leurs rangs un peu relâchés par le travail fastidieux d'une permanence juridique chaque semaine. Pour eux, le travail juridique est nécessaire, mais quelle déception quand on en reste-là et qu'on n'arrive pas à modifier le rapport de force sur le quartier entre les spéculateurs-profiteurs et les locataires !

Alors avec cette action, nombreux sont ceux qui reprennent es-



poir dans la lutte. Sans compter les gens du quartier qui ont été contactés tout le week-end et qui sont souvent prêts à venir donner un coup de main.

Pourtant le soutien à cette lutte n'est pas acquis pour tous. De très nombreuses associations existent dans le 13<sup>e</sup> (plus de 200). La plupart d'entre elles sont d'accords sur l'action, mais leur soutien est difficile à concrétiser. Peut-être est-ce le scepticisme qui l'emporte après des années où peu de victoires ont été obtenues ?

Quant aux élus, ils sont tous à gauche, en majorité du PCF, implanté ici depuis longtemps.

Les élus PCF ont donné par téléphone leur soutien à l'occupation de Pauline et Pierre, mais depuis le début leurs militants font bien défaut. Manque de moyens ? Il ne semble pas puisqu'ils organisent ce mardi un meeting sur le quartier avec comme sujet, le logement.

Ne serait-ce pas pour contrebalancer l'influence d'un PS-CERES qui soutient l'action.

Lundi, la CNL (13<sup>e</sup>) a tenu une conférence de presse où elle a parlé d'ouvrir tout l'immeuble aux mal-logés, (une dizaine de personnes se sont déjà inscrites) et de demander la réparation des dégâts occasionnés par trois ans de non-occupation. Les loyers devraient soit revenir aux conditions de la loi de 1948, soit, pour pal-

lier les ambiguïtés de cette loi qui interdit d'installer le confort, de lutter pour que le loyer soit fonction du salaire, moins de 10% par exemple.

Dans le but d'élargir la popularisation et le soutien, une fête sera organisée, samedi 29 octobre à 17 h sur les lieux. Elle sera l'occasion d'y inviter tous les comités parisiens dont certains comme l'Intercomité du Marais viennent de remporter une victoire intéressante avec le relogement de deux familles.

A 20 heures, samedi prochain, un grand bal sera l'occasion de saluer l'arrivée du 1<sup>er</sup> novembre, date à laquelle, si Chirac tient ses promesses, toute mesure d'expulsion sera suspendue jusqu'au 31 mars.

## TABASSÉ ET CONDAMNÉ ?

Abdoulaye M'Bow, Sénégalais de 36 ans et professeur de physique avait été passé à tabac dans le commissariat de police de la gare de Lyon, après une altercation avec un policier. Bien qu'il ait passé trois semaines à l'hôpital, M. M'Bow a été condamné à 1000 francs d'amende par le tribunal pour «violence» à agents.



Fonderies du Chatelet (Redon)

## LUTTER POUR 2 300 F MENSUELS LES GRÉVISTES DÉCIDENT L'OCCUPATION

Les travailleurs de la fonderie du Chatelet, près de Redon en Ille-et-Vilaine, continuent la grève qu'ils ont déclenchée le 10 octobre. Rappelons qu'ils exigent un salaire minimum de 2 300 francs pour 1978 avec une avance sur ce salaire dès le 1er octobre, ainsi qu'une augmentation de leur prime de fin d'année de 800 francs.

Après avoir retenu le patron durant toute la journée de jeudi dernier, les grévistes ont durci encore leur action en décidant à l'unanimité d'occuper leurs locaux de travail, et cela jusqu'à la satisfaction des revendications.

Samedi et dimanche, ils organisaient une opération «portes ouvertes». L'objectif : «que toute la population de Redon se rende compte des conditions déplorables dans lesquelles les travailleurs des Fonderies passent la majeure partie de leur vie». Les conditions de travail sont tellement déplorables que



deux travailleurs sont déjà morts, l'un en 73, l'autre en 74.

Le comité d'entreprise de la fonderie, lors d'une réunion en fin de semaine, a voté à la majorité une subvention aux travailleurs

particulièrement en difficulté.

A cette occasion, la direction des fonderies a fait connaître ses propositions : 2 000 francs sur la base de 40 heures, à compter du 1er octobre. Ce qui est notoirement

insuffisant. Les organisations syndicales déclaraient d'ailleurs à propos de la nouvelle réunion qui s'est tenue lundi soir que les négociations ne pourraient se faire «que sur les propositions avancées par la CFDT et la CGT». A la direction d'y réfléchir !

Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne

## DEUX POIDS, DEUX MESURES ?

Rien ne va plus aux cantines des N.M.P.P.. En effet, le personnel des

cantines, qui dépend de la Fédération de l'hôtellerie, ne bénéficie en rien des

avantages que, par leurs luttes, leurs collègues du livre ont réussi à obtenir. Avec un salaire mensuel de 2 300 francs pour 45 heures hebdomadaires de travail, ils ne bénéficient pas du 13ème mois et les congés payés d'hiver s'arrêtent pour eux à une semaine, alors que depuis longtemps déjà leurs collègues des «départs» en sont à la quatrième semaine. Devant le refus du Comité d'entreprise d'accéder à leurs revendications, la section syndicale CGT des restaurants N.M.P.P. a diffusé un tract dans lequel elle demande :

- une deuxième semaine de congés d'hiver,
- le 13ème mois intégral pour tous,
- la diminution du temps de travail (173 heures par mois au lieu de 195).

Et elle précise : «Notre section syndicale ne reproche pas aux travailleurs des N.M.P.P. ce qu'ils ont arraché de haute lutte au patronat, mais les militants CGT qui animent le comité d'entreprise ont mauvaise grâce de refuser aux salariés qu'ils emploient ce qu'ils ont jugé juste pour les travailleurs qu'ils défendent. Certes, nous savons que le C.E. n'a pas des ressources infinies. Nous connaissons les difficultés qu'ils rencontrent pour gérer un budget toujours plus étriqué. Nous savons que la vérité-

ble responsable est le patronat et nous sommes prêts à lutter avec nos camarades CGT des N.M.P.P. pour contraindre le patron de cette maison à donner au C.E. les moyens, non seulement de faire face à ses obligations, mais aussi pour développer les activités qui sont les siennes».

Par contre, les syndicalistes CGT de la cantine n'admettent pas les arguments donnés par les représentants CGT au C.E. «Le personnel des restaurants bénéficierait de sa propre convention, et il faudrait choisir». En réalité, il n'y a pas de convention collective : ce personnel est régi par le droit commun et il leur semblerait juste que dans le même établissement, les avantages soient identiques pour tous : «Il ne semble pas que ramener progressivement le temps de travail à 40 heures par semaine, par paliers successifs, soit démagogique. Cela ne l'est pas non plus pour les autres points, puisque nos revendications n'atteignent pas ce qui est appliqué au personnel N.M.P.P.».

Les travailleurs des cantines expliquent donc à l'ensemble des usagers des selfs cette situation, de façon à contrecarrer toute manœuvre de division.

Richard FEUILLET

«Courriers Normands»  
(Caen)

## LA SOLIDARITÉ DES USAGERS S'AMPLIFIE

Au 12ème jour de grève, la direction des «Courriers Normands» reste toujours totalement muette, refusant même toute négociation, en espérant le pourrissement de la grève. Le personnel gréviste s'est adressé aux pouvoirs publics. Ceux-ci sembleraient disposés à accorder actuellement une subvention aux «Courriers Normands» à condition d'obtenir un «droit de regard» sur la comptabilité et la gestion. Ce à quoi la direction des «Courriers Normands» oppose un refus catégorique.

Au cours d'une conférence de presse avec les journaux régionaux, la direction a déclaré que ce serait mettre l'entreprise en faillite que d'augmenter les salaires alors qu'on sait très bien que la GTI (Groupe de Transports Internationaux) dont les «Courriers Normands» dépendent à 99,3 % réalise d'énormes bénéfices. Le personnel maintient ses revendications.

Sur les instances du préfet, une réunion est toutefois envisagée vers le milieu de la semaine entre

délégués, direction et pouvoirs publics. Lundi, le maire de Caen, après avoir envoyé les CRS pour briser la grève des bus la semaine dernière, recevait les délégués des syndicats des «Courriers Normands» pour montrer qu'il était capable de discuter avec les grévistes, offrant pour toute proposition... la baisse des revendications des employés ! Il lui a été répondu par un refus catégorique ! Dans la phase actuelle du conflit, les grévistes travaillent à développer la solidarité par de nombreux tracts qui ont été collés en ville et distribués aux sorties des usines.

La solidarité s'est déjà manifestée dans les usines Saviem, SMN et Jaeger sous forme de communiqués dans la presse et d'aides financières organisées à partir de ce lundi. Il est net que la lutte s'étend, et ce notamment sous la forme d'une solidarité des usagers des «Courriers Normands» et des travailleurs des usines empruntant les cars.

Correspondant Caen

## La CFDT fait le tour des partis de gauche

Edmond Maire a souligné, à l'issue de la réunion lundi 24 octobre entre le P.S. et la C.F.D.T. : «La C.F.D.T. ne vise pas à jouer les intermédiaires» entre les partis de gauche. Il n'a rien été dit à l'issue de la rencontre, des désaccords P.S. - C.F.D.T. Mitterrand a seulement précisé qu'il connaissait les points sur lesquels la C.F.D.T. était en désaccord avec le P.S. pour les avoir lus dans la presse, «comme tout le monde». La centrale syndicale se réserve de faire quelques commentaires après avoir rencontré mercredi 26 octobre les Radicaux de gauche, le 2 novembre le P.S.U. et le 7 novembre le P.C.F.

## Licenciements en série

Ericsson : pour profiter de l'aide de l'Etat par le biais de l'embauche des jeunes, qui permet au patron d'être exonéré des charges sociales, la société Ericsson licencie pour leur faire place 165 travailleurs à Colombes.

De plus les jeunes embauchés ne sont que stagiaires et n'ont au terme du stage aucune garantie d'embauche définitive.

## Les Dalton du commerce et du textile

Les frères Willot ont eu la surprise, alors que les patrons de l'Habillement siégeaient lundi à Paris, de voir débarquer à la réunion 300 ouvrières de la Belle Jardinière de Douai. Celles-ci refusent leur licenciement parce que les Willot ont décidé de fermer l'entreprise où elles travaillent.

Peugeot

## UNE NOUVELLE ESPECE DE MEDECINS PATRONAUX

La pratique patronale consistant à s'offrir les services d'offices de contrôle médical privées pour supprimer les indemnités maladies des travailleurs en arrêt de travail, cela n'est pas nouveau. Hier encore, nous signalions l'exemple d'un délégué CFDT des chantiers navals de La Ciotat licencié pour avoir dénoncé cette pratique.

Le Médecin Français, journal hebdomadaire de la Confédération des syndicats médicaux français traitait de ce problème dernièrement. Le cas de la firme automobile Peugeot est cité. La direction du trust, comme beaucoup de patrons, est désormais obligée, suite aux différentes luttes qui se sont déroulées à ce sujet ces dernières années, d'accorder la mensualisation du salaire aux ouvriers, ce qui permet de leur garantir le maintien intégral de la paie en cas de maladie. Peugeot, dans un premier temps, pour récupérer le paiement des

salaires des travailleurs en maladie, a souscrit à une compagnie d'assurance. Mais bien entendu, Peugeot veut aussi, à défaut de pouvoir empêcher les travailleurs de tomber malades, supprimer dans ce cas leur arrêt de travail et les faire retourner sur la chaîne non guéris. Aussi, la compagnie d'assurances à laquelle le trust a fait appel a créé un «groupe d'intérêt économique» appelé GAMECO (Groupe d'action médicale collective) dans lequel sont enrôlés 53 médecins chargés d'effectuer des contre-visites auprès des travailleurs en maladie. Ces médecins sont, de surcroît, payés des sommes astronomiques vu leur «productivisme» : certains touchent 13 300 francs par mois, la moyenne touche entre 5 000 et 8 000 francs ! Certains même contrôlèrent la validité de leurs propres arrêts de travail pour les annuler le cas échéant !

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 75 924 Paris Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J  
Directeur de Publication : Y. Chevot  
Imprimé par IPCC - Paris  
Distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942



# LES MONDANITÉS DE GISCARD

Giscard recevait lundi des représentants des petites et moyennes entreprises et aussi, séparément, un «échantillon» de commerçants.

Ces visites font suite à une longue liste d'inaugurations des chrysanthèmes : mardi de la semaine dernière, Giscard prononçait un discours que son service de presse qualifiait (à l'avance) d'«important» devant le Conseil économique et social. En fait, des banalités déjà connues sur la croissance ; et deux jours après, le discours était oublié.

Le lendemain, c'était au tour du «Comité d'étude sur la violence» d'avoir la visite de Giscard. Là encore, pas de souvenir impérissable. Jeudi, Giscard a fait mieux : sa sortie du jour était destinée au «Musée du 19ème siècle» dans l'ancienne gare d'Orsay. Des considérations banales sur l'art, et c'est tout. Vendredi, le président de la République parlait devant les experts de l'Unesco à propos de l'urbanisme. Là encore, on cherche la trace d'une quelconque originalité. Même Madame Giscard participe de cette campagne mondaine : elle visitait dimanche, en présence des journalistes comme il se doit, le «championnat du monde des oiseaux». Ne nous apesantissons pas sur les commentaires qui ont pu sortir d'une telle visite. Et



lundi, on remet ça : les PME et les commerçants (un charcutier, un blanchisseur, un coiffeur, etc.). Il y a certes dans ces mondanités diverses une forte motivation électorale, Giscard se dit qu'à flatter le maximum de catégories, il en retirera un maximum de voix. Il y a autre chose aussi : c'est que la situation politique en France aujourd'hui est mouvante, la droite continuant dans les faits sa division tandis que la gauche continue sa polémique. Giscard a choisi le parti de l'attentisme silencieux, espérant que la situation se décantera.

## LES COMMERCANTS BRIMÉS

«Nous avons dit au président que les commerçants se sentaient parfois brimés lorsqu'on fait croire à l'opinion publique qu'ils sont responsables des hausses de prix excessives.»

Ce sont les propos d'un boucher marseillais à la sortie de l'Élysée lundi. Giscard qui poursuit sa campagne électorale montre beaucoup de sollicitude pour les commerçants.

Pour sa part, Nicoud s'est fait réélire à la

direction du Cidunati et a annoncé que quelque soit l'étiquette sous laquelle ils se présenteraient, les «énarques» (fonctionnaires issus de l'École Nationale d'Administration) n'auraient pas les voix de sa corporation. Une campagne musclée du Cidunati est en préparation sur ce thème. Pour Nicoud, la technocratie est l'ennemi principal, pas le capitalisme qui la secrète. Le CERES qui fourmille d'énarques ne va pas être content.

Giscard s'en moque, en ce qui le concerne, il est issu de Polytechnique.

tourisme. On a eu connaissance à ce sujet d'intéressantes statistiques : 45 à 49 % des ouvriers partent en vacances contre 60 % des employés et 80 % des cadres. Plus de 4 millions de personnes ne peuvent pas partir en vacances «pour des raisons économiques», ce qui signifie qu'ils n'ont pas assez d'argent. La constatation de ces chiffres n'a nullement orienté le budget 78 vers des facilités pour les travailleurs. C'est tout le contraire qui s'est produit : la balance touristique, c'est-à-dire la somme que rapporte à l'État la venue d'étrangers en France, est en baisse (984 millions cette année, contre 1 257 millions l'année dernière), et Médecin, secrétaire d'État au Tourisme, a déclaré «que la France devait trouver des clients nouveaux dans les pays jusqu'alors peu prospectés, comme ceux du Moyen-Orient, et attirer une clientèle plus riche, celle qui, par exemple, pourrait venir des USA».

Moins d'un ouvrier sur deux peut partir en vacances. Le problème n'est pas là : le tout est d'attirer des milliardaires !

## Pieds Noirs : 2 millions et demi le bulletin de vote

800 000 voix, 2,4% des électeurs méritent qu'on s'y intéresse. Giscard l'a bien compris. Il y a bien des politologues qui ont remarqué que si la gauche est passée en mars dernier dans plusieurs villes du midi, c'est parce que la droite ne s'est pas suffisamment souciée des rapatriés. Un conseil des ministres traite de la question au cours duquel Dominati doit présenter un projet de loi d'indemnisation.

Avant que la discussion sur les rapatriés ne vienne devant l'Assemblée nationale dans le cadre de la discussion sur le budget 78, Giscard a donné pour consigne que tout cela devrait aller très vite.

Le coût de l'indemnisation pourrait revenir à près de 40 milliards de francs lourds évidemment. Si on divise 40 milliards par 800 000 voix, on obtient 25 000 francs soit 2 millions et demi d'anciens francs par voix. Bien plus, si on compte que bon nombre d'entre eux voteront de toute manière à droite.

Où va l'impôt ? Voilà une partie de la réponse.

## Les secrétaires d'État se préparent aux législatives

Quand le RPR a présenté sa première liste de candidats pour 78 la semaine dernière, y figurait Norbert Segard pour la circonscription de Lille. Celui-ci a fait savoir qu'il avait bien l'intention de se présenter à Lille mais que ce serait sous l'étiquette «majorité présidentielle» : une petite claque pour Chirac. Voilà pour le secrétaire d'État aux postes et télécommunications.

En ce qui concerne le secrétaire d'État aux universités elle veut se présenter en Lorraine. Chez les sidérurgistes ?

Stoléru, grand amuseur public avec la revalorisation du travail manuel, rencontre quelques difficultés dans son projet de faire acte de candidature dans la deuxième circonscription à St Dié.

Les conseillers municipaux de la ville vosgienne, bien qu'étant de la majorité lui ont fait savoir qu'à leur avis sa candidature «est contraire aux intérêts de la région». Même si le PR auquel appartient le pauvre Stoléru a protesté avec toute l'énergie qu'on lui connaît quand on lui arrache un os. Il a fallu nous dit-on que Christian Poncelet (RPR) député sortant qui ne se représente pas, use de toute son autorité pour faire taire ce petit monde et leur demande de ne pas régler leurs problèmes internes par le canal de la presse régionale.

## Budget du tourisme : pour les milliardaires

On nous présente souvent le fameux «marathon budgétaire» comme une très pénible épreuve ; les députés s'astreignent à des heures d'étude et de discussions longues et complexes. N'exagérons rien ! Ainsi, l'examen du budget s'est arrêté vendredi après-midi, et n'a repris que mardi.

Le dernier budget examiné a donc été celui du

## Décision communautaire contestée par les artisans-pêcheurs

### Qui a pillé les harengs ?

● La commission de la pêche de la CEE serait sur le point d'interdire toute pêche du hareng dans les eaux communautaires au moins pour cette saison, motif : les stocks de harengs ont atteint le seuil en-dessous duquel l'espèce ne peut plus se reproduire.

Le problème du hareng s'était déjà posé pour les Norvégiens, dont la pratique de pêche intensive en mer de Barentz avait abouti à la disparition du hareng dans ces eaux. Régulièrement, des cris d'alarme sont lancés à propos des eaux européennes, tandis que se déclenche une nouvelle «guerre du hareng» entre les pays se partageant une pêche importante parce qu'industrielle.

Aujourd'hui, la situation est effectivement grave. Selon les estimations de la commission, le stock n'est plus que de l'ordre de trois cent mille tonnes, alors qu'il était de trois millions il y a quelques années. Or, un chiffre aussi faible rend aléatoire la capacité même de reproduction de l'espèce dans le cas le plus favorable qui est celui d'un arrêt total de la pêche.

Les petits pêcheurs seraient évidemment touchés de plein fouet par une décision d'arrêt de la pêche. D'autant plus qu'ils ne se sentent en rien responsables du pillage des harengs.

L'appauvrissement des eaux communautaires est dû à la pratique intensive du chalutage pélagique (entre deux eaux, sur une très grande largeur) par des moyens industriels où le

profit compte plus que la conservation des espèces. L'Union soviétique, friande de poisson bleu pour ses conserveries flottantes a poussé cette pratique à un point que ni les Norvégiens ni les Espagnols n'avaient atteint. Et on sait que dans les mois qui ont précédé le 1<sup>er</sup> janvier 76, date de l'extension à deux cent mille des eaux communautaires, les flotilles soviétiques comportaient plusieurs centaines de bateaux. Certains pêcheurs bretons n'hésitaient pas à dire, à l'époque, que l'Union soviétique voulait tout ratisser, avant de se voir interdire la zone communautaire.

Aujourd'hui, alors que la situation oblige à des décisions draconiennes qui risquent de ruiner nombre de petits pêcheurs aussi bien en France qu'en Angleterre, les industriels de la pêche s'inquiètent. Alors que leur pratique de la pêche a toujours été dans le sens du pillage, alors que tant que la mer était riche, ils ne songeaient pas à se plaindre de flotilles russes que les autorités des pays de la communauté laissaient «labourer» en toute tranquillité.

Pourquoi les pileurs ne seraient-ils pas les pa-

Eric BREHAT

## L'enterrement de Schleyer

Mardi devaient se dérouler les obsèques de Schleyer à Stuttgart. Celles-ci devaient être retransmises en direct sur toutes les stations de radio et les chaînes de télévision.

Tous les syndicats allemands nous annoncent-ils, «ouvriers» et patrons cessent le travail pendant trois minutes. A 10 h 30 les 123 000 employés de Mercedes seront invités à observer une minute de silence en hommage à un des principaux capitalistes membre du conseil d'administration de cette entreprise. Les drapeaux seront mis en berne sur tout le territoire. Tous les responsables RFA seront présents ainsi que Ceyrac, homologue du défunt. La bourgeoisie allemande met en œuvre des moyens d'intoxication psychologique d'une importance méconnue depuis la guerre.

## USA : négociations avec la Micronésie

Des représentants du gouvernement américain ont rencontré lundi des représentants des îles de la Micronésie pour discuter du futur statut de ces îles. Il s'agit d'un grand nombre de petites îles du Pacifique qui sont sous contrôle américain depuis la fin de la Seconde guerre mondiale.

Le but des Etats-Unis est de maintenir leur domination sur ces îles, principalement en fonction de leurs intérêts militaires et stratégiques (bases aériennes et navales, stations d'écoute, etc.). L'impérialisme US veut imposer un statut de protectorat qui lui permettrait de conserver la responsabilité de la Défense et des Affaires étrangères, ou un statut du même type que celui de Porto Rico (associé à la «Communauté» des USA).



«Mouvement démocratique pour la souveraineté et la démocratie»

## L'OPPOSITION SE DEVELOPPE EN POLOGNE

● Les adhérents du comité de surveillance de l'application en URSS des accords d'Helsinki, se plaignent du fait que les pays occidentaux refusent de mentionner des cas individuels de persécution, à la conférence de Belgrade. Ces cas se multiplient à l'approche des célébrations pour le régime de Moscou, du soixantième anniversaire de la révolution d'octobre, ce qui fait dire cyniquement à Andropov, le dirigeant du KGB : «Le nombre de dissidents diminue de plus en plus».

Mais la répression aussi dure soit-elle, ne parvient pas à paralyser le mouvement de «dissidence». C'est le cas en URSS où les adhésions au comité de surveillance des accords d'Helsinki se développent. C'est le cas dans les autres pays révisionnistes, notamment en Pologne, où a été créé jeudi dernier à Varsovie, un «mouvement démocratique» pour «le rétablissement de la souveraineté et de la démocratie» en Pologne : par ses objectifs, un tel mouvement se dresse aussi contre la répression à l'intérieur, à l'encontre des masses populaires polonaises, que contre la domination soviétique.

Dans un article publié par «Le Monde», l'historien Adam Michnik, un des fondateurs du «mouvement démocratique» souligne que les changements qui permettraient une réelle expression du point de vue des masses, ne peuvent être obtenus que par l'action des masses elles-mêmes et non en attendant un quelconque bon vouloir des dirigeants du régime. «De tels changements», écrit Adam Michnik, ne dépendent pas uniquement — ni même princ-

palement — de l'action des dirigeants du parti. Ils dépendent avant tout de l'importance et de l'activité du mouvement d'opposition démocratique, de la force et de l'opiniâtreté de la pression de l'opinion publique indépendante. (...) A l'origine du dégel, souligne-t-il, on ne trouve pas une fraction libérale du parti, mais la pression incessante du mouvement démocratique d'une société aspirant à des changements... Bien entendu, tous ceux qui auront participé au mouvement démocratique risqueront répressions et tracasseries... mais aucune censure ne pourra arrêter le large torrent des voix polonaises non censurées... Chaque tentative de liquider ce mouvement par des méthodes policières et administratives ne serait qu'une preuve pitoyable du manque de réalisme, elle ne pourra que créer un nouveau foyer d'incendie.

Adam Michnik rapproche les limites que ne peut dépasser le régime polonais dans la «libéralisation» des contraintes apportées par la présence soviétique. Les mesures récentes d'amnistie prises par le régime de Varsovie,



Adam Michnik, un des fondateurs du «Mouvement Démocratique»

vis-à-vis des opposants, malgré leur «originalité» par rapport à la répression massive en URSS, se situent toujours néanmoins dans le cadre d'une marge de manœuvre très restreinte. La nouvelle bourgeoisie polonaise ne peut admettre que soit remise en cause son autorité et de ce fait, elle ne peut donc accorder que des concessions mineures qui ne changent rien quant au fond au sort des masses. Les dirigeants du Kremlin, eux, ne peuvent admettre qu'un vent de contestation remette en cause leur diktat sur la Pologne et tout l'Est européen. Les limites des concessions du pouvoir sont liées à la situation géopolitique des pays : c'est le raisonnement que tient Adam Michnik, qui affirme : «Personne n'est

assez fou pour oublier que la Pologne doit tenir compte de son appartenance au Pacte de Varsovie et de la présence de l'armée soviétique entre l'Oder et le Bug».

Adam Michnik conclut en affirmant qu'il n'y a pas de «détente» véritable possible sans condamnation des atteintes aux libertés démocratiques. Il note à ce sujet que si les gouvernements occidentaux ont reconnu l'existence de gouvernements «communistes» dans les pays d'Europe de l'Est, il leur reste par contre toujours à reconnaître pour en tenir compte au lieu de l'«ignorer» comme ils le font, l'existence de «mouvements de plus en plus puissants pour la défense des droits de l'homme dans ces pays».

## Tel Aviv : un ancien chef de la Haganah au gouvernement

Le gouvernement élargi présenté lundi après-midi par Begin devant la Knesset, le parlement de l'Etat sioniste, compte quatre ministres du parti DASH qui vient de se rallier à la nouvelle coalition de Tel Aviv. Le DASH «Parti pour la démocratie et le changement» fondé en février de cette année, est dirigé par Ygaël Yadin, qui devient vice-premier ministre, et assurera l'intérim du chef du gouvernement quand «les circonstances l'exigent». Ygaël Yadin est un «vétérain» du terrorisme sioniste qui apportera un appui sans réserve aux positions du gouvernement Begin, pour sa politique de colonisation à outrance des terres arabes et son hostilité aux droits nationaux du Peuple palestinien. Dans le passé, Yadin s'est particulièrement distingué en tant que chef de l'école des officiers de la Haganah, cette organisation armée de la prétendue «Agence juive» officiellement dirigée contre la présence britannique, et qui a perpétué dans de nombreuses localités colonisées des massacres de la population palestinienne pour l'obliger à s'expatrier, notamment à la fin des années 40.

## Polémiques sur Jérusalem

Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Michael Blumenthal, en visite à Jérusalem, refuse d'être reçu par le maire sioniste Teddy Kollek dans les quartiers Est occupés par Israël depuis juin 67. Kollek a riposté en annonçant le boycott des manifestations prévues en l'honneur du secrétaire d'Etat et a déclaré «Je suis le maire de toute la ville et pas de sa moitié». Il semble que même le ministre des finances israélien ait été gêné par le ton du maire, dans la mesure où le gouvernement de Tel Aviv, malgré certains points de désaccord avec Washington, compte toujours sur le développement de la puissante aide américaine à l'économie de guerre de l'Etat d'Israël.

## Porte parole sioniste à Lyon

L'ambassadeur d'Israël en France a évoqué dimanche à Lyon, au «Centre communautaire juif» de la Duchère comment un gouvernement voit «la manière de résoudre le problème palestinien». «Les précédents gouvernements israéliens, a-t-il déclaré, ont essayé pendant dix ans d'aboutir à un accord selon lequel Israël abandonnerait une grande partie, peut-être les deux tiers de la Judée et de la Samarie... Pour le gouvernement en exercice, M. Dayan a dit clairement qu'il préfère un accord de coexistence avec les Arabes Palestiniens en Judée, en Samarie et dans la bande de Gaza, dans lequel le problème de leur autonomie serait réglé dans la majorité des domaines». Expropriations, expulsions des terres, emprisonnements, tentatives de liquidation de toute identité nationale : on sait assez ce que peut signifier une «autonomie» accordée par l'Etat sioniste aux Palestiniens.

## Gaz algérien pour l'Italie

Un important accord a été signé samedi à Alger par le président de l'ENI (l'Office national italien des hydrocarbures) et les autorités algériennes, en présence du ministre du commerce extérieur italien. Cet accord entre deux pays riverains de la Méditerranée a une grande portée économique puisqu'il prévoit qu'à partir de 1981 le gaz algérien alimentera directement l'Italie, grâce à un gigantesque gazoduc de 2 500 kilomètres de long qui traversera la Tunisie, le canal de Sicile, la Sicile elle-même et remontera toute l'Italie jusqu'à Bologne. Le contrat porte sur une durée de 25 ans et prévoit la fourniture à l'Italie, dès 1981, de douze milliards de mètres cubes de gaz par an.

L'investissement prévu se chiffre à environ trois mille milliards de lires : l'ENI doit financer une partie importante des travaux sous-marins, l'Etat italien accordant pour 550 millions de dollars de prêts au gouvernement algérien pour la construction du gazoduc et des stations de pompage situées en Algérie.

Les capitalistes italiens ne sont pas seulement intéressés par le gaz algérien mais envisagent aussi une participation plus active dans les projets industriels de l'Algérie : ainsi Pirelli, associé à Krupp, et Fiat projettent l'implantation dans ce pays d'importantes usines de pneumatiques.

## Belgrade : nouvelles propositions soviétiques

Le délégué américain à la conférence de Belgrade a annoncé que les Etats-Unis étaient prêts à étudier et va discuter sérieusement les propositions faites par Brejnev sur le désarmement et reprises par le délégué russe à la conférence de Belgrade... Il a notamment proposé aux 35 participants de la conférence de Belgrade que soit signé un traité par les Etats participants qui soit un traité de non-recours aux armes nucléaires, un traité de non-extension des alliances militaires. Ces deux propositions formulées par le traité de Varsovie l'an dernier avaient été rejetées par l'OTAN. Il propose également de limiter à 50 000 les effectifs participant aux manœuvres mili-

taires. Ce qui n'ôte rien au nombre et au caractère de celles-ci «supérieures aux stricts besoins de défense» selon l'expression du délégué yougoslave. Enfin cela n'enlève rien aux menaces qu'elles font peser, comme le dénonçait le délégué roumain auparavant : la frontière roumaine est fermée parfois brutalement par suite de manœuvres de quelques dizaines de milliers de soldats russes à proximité.

Et si cette proposition était prise en compte à Belgrade, cela signifierait que les Soviétiques sont parvenus à changer profondément le contenu de la conférence et à lui inclure la «détente militaire» comme ils l'exigent depuis le début.

## En bref...

### Colombie : les grévistes arrêtés torturés

Les grévistes arrêtés à la suite de la grève nationale du 14 septembre ont été torturés en prison et sur la place des taureaux à Bogota, c'est ce que révèlent leurs avocats dans le journal *El Espectador*. Les trois avocats qui apportent ce témoignage sont eux-mêmes emprisonnés.

### Nucléaire

La conférence de Washington s'est achevée. Un travail de deux ans doit être accompli par un groupe d'experts internationaux pour étudier le cycle du combustible. Contrairement au désir des USA, la conférence n'a pas eu de statut politique : c'est un simple organisme de consultation technique qui ne peut prétendre se substituer aux négociations entre gouvernements.

### Dollars

Le dollar s'est effondré une nouvelle fois sur le marché des changes hier. Il atteignait 4,86 francs à Paris. Il enregistrait son niveau le plus bas sur le marché de Zurich à 2,35 francs suisses. Les Américains paraissent jouer de ces fluctuations dont ils ne maîtrisent pas tous les mécanismes pour appuyer leur guerre commerciale avec les autres pays.

### Panama

Le référendum organisé pour la ratification du traité sur le canal donnerait un résultat de 65 % en faveur du oui, après le dépouillement des premiers bulletins de vote.

### Allemagne : montée de la CDU

La CDU a remporté 49,2 % des sièges aux élections municipales de Basse-Saxe qui se sont déroulées dimanche dernier. Cela représente un gain de 6,1 % depuis les précédentes élections.



Le procès de Klaus Croissant

# L'ILE DE LA CITE EN ETAT DE SIEGE

Le jugement reporté au 2 novembre

● La chambre d'accusation devait statuer lundi après-midi sur la demande d'extradition de Klaus Croissant, avocat des membres de la R.A.F. (Fraction de l'Armée Rouge), demande d'extradition formulée par le gouvernement de Bonn. Finalement, la chambre, dans un Palais de justice en état de siège, a décidé de reporter le jugement du 2 novembre.

Les flics comme lors de la dernière audience, cernaient le Palais de Justice et arpentaient les couloirs comme pour prévenir on ne sait quelle attaque de commando, quelle prise d'otage et pourquoi pas l'enlèvement de Klaus Croissant !

Dans le couloir conduisant au Parquet Général des flics tentaient de vous fouiller pour, soi-disant, s'assurer que vous ne dissimuliez pas d'appareils photos. Certains avocats, ceux qui avaient moins de quarante ans étaient eux aussi fouillés à l'entrée de la salle d'audience ; en toute illégalité. Sait-on jamais, il se pourrait que la

RAF ait pénétré le barreau de Paris !

Tous n'ont pas été fouillés, soyons juste, pour la bonne raison que beaucoup n'ont pu pénétrer dans la salle d'audience, et ont été refoulés par l'imposant dispositif policier.

Voici un dialogue significatif à l'entrée : « C'est illégal, l'audience est publique ! » « On a reçu des ordres » « De qui ? » « De nos chefs » « C'est vos chefs qui décident si une audience est publique ? » « On a reçu des ordres, si ça ne te plaît pas, c'est pareil. »

La menace de plainte proférée par des avocats en robe, étrangers à l'affaire, mais légitimement intéressés, n'impressionnait

visiblement pas la maréchaussée.

Le public pour sa part est pour l'essentiel également resté à la porte, les flics ayant pour consigne de laisser passer en priorité « la presse internationale » c'est-à-dire allemande.

Le public, une cinquantaine de personnes, déçu et mécontent s'est retourné contre des caméramen de la presse allemande et les ont purement et simplement éconduits : « Pour ce que vous faites de ce que vous filmez, ce n'est pas la peine » leur déclarait une jeune fille.

## NOUS N'AVONS PAS EU LE TEMPS D'ETUDIER LE DOSSIER

La Défense n'a pas, cette fois-ci, plaidé sur le fond se contentant de demander un rapport de l'audience « car, affirma Dumas, nous n'avons pas eu le temps de prendre connaissance du dossier ». L'avocat s'était fait accom-

pagner d'un huissier, jeudi dernier, quand il avait été chercher les nouvelles pièces envoyées par la RFA. On sait que ce dossier, aux dires mêmes du président lors de la dernière audience, constitue « un véritable catalogue de près de cinq cent pages ».

Pour Croissant, il ne fait pas de doute que la plus grande partie de ce que contient le dossier est nul et non avenu : l'avocat de la RAF a affirmé que depuis que la police occupe en permanence son cabinet, celle-ci frappe sur sa machine à écrire des documents qui sont ensuite versés au dossier comme autant de « preuves » supplémentaires à sa charge. Le procureur de la République, visiblement fier de faire un tel métier, rejette l'argument des avocats : « Ce n'est pas la faute de la chambre d'accusation si la défense trouve plus utile d'aller en week-end plutôt que de préparer sa plaidoirie. »



Klaus Croissant, de lourdes menaces pèseront sur sa vie s'il est extradé.

## INTERROMPU A CHAQUE PHRASE

Croissant prend la parole et commence alors à lire une déclaration dans laquelle il affirme que la République Fédérale Allemande est responsable de l'assassinat de ses trois clients. « J'avais sept clients » a-t-il affirmé « six sont morts assassinés en prison », sous-entendant que de plus grandes menaces planeraient sur son sort s'il était extradé, Klaus Croissant a également précisé que, s'il demandait le report de l'audience, ce n'était pas pour les mêmes raisons que ses défenseurs, mais parce qu'il ne reconnaissait pas autorité à l'Etat allemand issu du IIIème Reich. Klaus Croissant n'a pu aller au bout de sa déclaration constamment interrompue par le Président, tout particulièrement quand il critiquait le ministère fédéral de la justice. Il y a l'Europe des polices, il y a bien sûr aussi l'Europe des tribunaux !

Afin de couper court à la déclaration de l'avocat, le Président déclare que le

tribunal va délibérer pendant un quart d'heure sur la requête formulée par la défense pour repousser l'affaire au 9 novembre.

Coupant la poire en deux, le tribunal décide, au terme de sa délibération, de renvoyer l'affaire au 2 novembre.

Cette décision du tribunal marque sans doute la volonté de manifester une certaine « indépendance » et « sérénité » de la justice face à la campagne qui se déchaine. Mais elle a surtout une signification politique : il semble bien que le gouvernement français ne tienne pas à extraditer Klaus Croissant au moment où la mort de Baader et de ses amis révèle au grand jour les traitements infligés aux prisonniers politiques en RFA.

Giscard a beau vouloir réaliser la plus étroite collaboration avec la police de Schmidt, il n'a pas les mains libres et doit tenir compte des réactions vives que provoquerait, dans des circonstances actuelles, une extradition de Klaus Croissant.

François MARCHADIER

## Entretien avec une personne récemment perquisitionnée par la police

Propos recueilli par Thierry WALTER

● En Alsace, les perquisitions continuent. Notre envoyé spécial dans le Haut-Rhin a pu rencontrer une des personnes « visitées » dans le cadre du ratissage organisé par les polices dans la région.

L'affaire Schulz évoquée dans cet interview date du début de l'année. Ressortissant allemand réfugié en France, emprisonné bien au-delà de la peine qu'il

**Les Dernières Nouvelles d'Alsace** publient à la une la photo des 16 « suspects » de l'affaire Schleyer. Les dénonciations « spontanées » sont faites à la police et sont mises en valeur dans la presse. En même temps celle-ci parle complaisamment des complices possibles dans le milieu d'extrême gauche alsacien, « au quatrième ou au cinquième degré » (On cite même des chiffres : 50 à Strasbourg). Cela va des membres de l'ex-comité contre l'extradition de Detlev Schultz à certains écologistes. Que pensez-vous de l'opération politique lancée en Alsace à partir de l'affaire Schleyer et du climat que l'on veut instaurer ?

— On essaie de faire un amalgame. On met en avant le comité qui avait pour objet outre la lutte contre l'extradition de Det-

lev Schultz, de s'opposer à la convention anti-terroriste européenne que l'on voit mise en œuvre actuellement. Il y a de multiples exemples : protester contre cela est-ce être un « terroriste » ? Ils vont déjà très loin dans l'amalgame !

Ne penses-tu pas que la cible est plus vaste ?

— Naturellement, cela ne se limite pas au seul comité Detlev Schlutz. Il y a la volonté de cerner de plus près énormément de choses qui se passent et qui sont faites par des gens non organisés qui échappent aux contrôles de la police, par exemple des actions des écologistes, des comités de soldats.

Il y a manifestement la volonté de réaliser un consensus dans la chasse aux terroristes en Alsace, comme cela se passe depuis longtemps en Allemagne.

devait purger pour une affaire mineure de droit commun, il fut finalement extradé et remis aux mains de la justice allemande. Depuis on est sans nouvelle de lui ainsi que de près de 70 prisonniers politiques allemands.

L'extradition de Schulz avait soulevé grand émoi en Alsace ; son appartenance à la RAF n'avait jamais pu être établie par le gouvernement fédéral.

— On veut resserrer l'étau, on essaie de marginaliser tout ce qui peut bouger, remettre des structures en cause. Par exemple, on a bien essayé de marginaliser un soi-disant groupe de violents à la manifestation de Malville.

Quelles sont les réactions de la population ?

— Il y a un exemple encourageant. Vendredi ou samedi soir, en gare de Mulhouse, des flics allemands ont voulu contrôler des voyageurs du *Trans Europe Express*. Les cheminots leur ont interdit l'accès au train. Les flics sont finalement montés mais n'ont pu contrôler qu'une voiture. Ils ont été accueillis par des invectives des voyageurs, les assimilant aux SS.

Mais en France précisément, pourquoi une telle utilisation et cette collaboration

avec la police allemande ?

— On est dans le même système et c'est l'application de la convention anti-terroriste européenne. C'est le même cas pour Klaus Croissant.

Comment la situation va-t-elle évoluer ?

— Vu la campagne féroce déclenchée actuellement, ce n'est pas un petit truc qui est en place. Quand on voit qu'on en est à placarder des têtes mises à prix en Allemagne ! On en est pas loin en France quand on voit la une des *Dernières Nouvelles d'Alsace* de vendredi avec les 16 photos des « suspects ».

Comment réagir ?

— Il ne faut pas rester sur la défensive, ce que ce chantage au terrorisme a tendance à entraîner même chez des gens combattifs.

## Bonnet menace

« La détermination du gouvernement français à lutter contre le terrorisme est égale à celle du gouvernement fédéral. Ceux qui mettent en doute la volonté du gouvernement de prendre une part très active à la lutte qui s'impose contre le terrorisme international, se verront bientôt infliger par les faits eux-mêmes un démenti catégorique. »

De hauts fonctionnaires de la police allemande collaborent également à Paris depuis plusieurs semaines avec nos propres services.

Quel sera le démenti catégorique dont il est question ? Cela ressemble fort à une menace !



# LA RFA ET SES VIGILES INTERNATIONAUX

● La RFA n'a pas hésité à imposer la présence de ses gardes armés sur le territoire de plusieurs pays étrangers. C'est en effet sur treize aéroports étrangers que le gouvernement de Bonn, passant outre à la souveraineté des pays concernés, sous prétexte que «les mesures de sécurité sont particulièrement insuffisantes», a décidé de disposer ces gardes. Cette mesure sans précédent est appliquée depuis dimanche à l'aéroport de Palma de Majorque, aux Baléares, d'où était parti le «Boeing» détourné de la Lufthansa. Le contrôle des passagers par les soldats allemands est ainsi effectué sur l'aéroport espagnol, au moment de l'entrée dans la salle d'embarquement puis à la porte de l'avion.

Les noms des douze autres aéroports qui figurent sur la liste allemande ne sont pas encore divulgués. Pour imposer une telle mesure, le gouvernement ouest-allemand s'est livré auprès des pays concernés au chantage suivant : si vous n'acceptez pas le contrôle de nos gardes, les avions décollant de chez vous se verront interdite toute possibilité d'atterrissage en République fédérale.

Le gouvernement de Bonn espère pouvoir faire cautionner les violations de souveraineté qu'il impose, par une résolution de l'Assemblée générale des Nations-Unies, sur la «piraterie aérienne». Les représentants de quarante pays occidentaux pour la plupart, sont en effet réunis actuellement à New-York, pour tenter de faire adopter un projet de résolution

insistant sur une collaboration policière renforcée, sur un échange accru des informations concernant d'une part les terroristes, d'autre part, les activités des mouvements révolutionnaires. Les pays révisionnistes pourraient apporter leur soutien à un tel projet. Mais nombre de pays du Tiers-Monde sont opposés au fait d'entériner ce qui fournirait une couverture juridique sur leur territoire. De ce fait, le projet prévu a sans doute assez peu de chances d'être adopté par l'Assemblée générale de l'ONU.

Dans ses prétentions à imposer la présence de ses forces policières hors de ses frontières, la RFA n'entend pas se limiter aux aéroports étrangers. Cela vaut notamment sur le territoire français dans un large secteur frontalier comme le confirme une

accumulation de faits : qu'il s'agisse de la présence permanente à Mulhouse d'officiers de la Bundeskriminalamt (B.K.A.), police judiciaire allemande, qui poursuivent un travail de fichage ! Ou qu'il s'agisse des opérations de ratisage menées par la gendarmerie de Cernay (Haut-Rhin), sur renseignements de la police allemande. Tout ceci entretient un dangereux climat de suspicion et de délation comme en témoignent les mésaventures d'une Strasbourgeoise dans la localité de Barr (Bas-Rhin), arrêtée quelques temps par la gendarmerie locale, simplement parce qu'un restaurateur du lieu avait cru reconnaître en elle une des terroristes recherchées !

En République fédérale même, où mardi se déroulent à Francfort, les obsèques de Hanns-Martin Schleyer, en présence du chancelier Helmut Schmidt, du vice-chancelier Genscher mais aussi de Joachim Zahn, président de «Daimler-Benz» et de tous les grands chefs de l'industrie allemande, le quadrillage policier, les arrestations, les perquisitions se poursuivent sur une grande échelle. Les organisations se réclamant du marxisme-léninisme en Allemagne fédérale qui sont menacées d'interdic-

tion font état de jugements prononcés ces dernières semaines contre elles et le mouvement révolutionnaire. Les verdicts révèlent la frénésie de la répression exercée par les autorités allemandes, et éclairent à quel point pour elles le terrorisme n'est qu'un prétexte. Un exemple significatif : pour avoir seulement constitué une documentation contre un projet de loi sur la police, verdict : six mois de prison ! Autres exemples : quarante jours de prison pour la diffusion de la presse d'extrême-gauche, un an de prison pour avoir distribué un tract appelant ceux qui sont dans la police à «ne pas se laisser utiliser contre le peuple». Outre ces verdicts, est préparé l'enregistrement dans un fichier central de toutes personnes simplement «soupçonnées» d'être des «manifestants violents», ce qui permettra leur détention préventive, même en dehors de tout acte de leur part, chaque fois que la police le jugera nécessaire.

Des jugements expéditifs à l'ex-territorialité de fait exigée pour treize aéroports internationaux, ce sont les contours inquiétants de la politique de l'Allemagne fédérale qui se précisent ainsi chaque jour davantage.

La presse et l'affaire Schleyer

## PARTOUT L'AMALGAME

Depuis l'enlèvement de Schleyer et jusqu'à aujourd'hui, journaux, radios, télévision ont consacré l'essentiel de leurs titres à «l'affaire». Mais au-delà de l'information, c'est toute la palette des positions de la bourgeoisie qui s'est exprimée. Dans la dernière période, après la découverte du corps du patron allemand en France, l'accent est mis par toute la presse bourgeoise sur la filiation qui existerait entre les «gauchistes», entendez les révolutionnaires, et les groupes semblables à la RAF de Baader.

Les journaux régionaux, ceux que lient principalement les travailleurs, se sont surtout servis des différentes dépêches de l'AFP, citant à longueur de colonnes les divers attentats qui ont eu lieu en Europe. Et même quand ces attentats n'avaient aucun rapport avec la mort de Baader, leur simple présentation côte à côte accréditait l'idée d'une flambée de terrorisme en Europe, et même en Fran-

ce. Il convient, bien sûr, de donner une place particulière aux journaux d'Alsace qui ont publié à la une les photos des personnes recherchées, se conformant ainsi aux pratiques du gouvernement Schmidt.

Les journaux parisiens, eux, expriment tous une position politique particulière : ainsi *Le Figaro*, qui ne cherche pas trop à cacher ses sympathies pour Chirac, n'y va pas de main morte : à la question de savoir comment lutter contre le terrorisme, M. Clos répond «à s'obstiner à couper les cheveux en quatre, à s'entortiller interminablement dans les scrupules moraux et les arguties philosophiques, on aboutit à la paralysie de l'Etat». Un Etat (bourgeois) fort et prêt à toutes les violences pour se défendre, voilà sans ambage la position chiraquienne. Se voulant plus «populaire», l'autre journal de Hersant, *France-Soir* essaie par tous les moyens de convaincre de la perversité des gau-

chistes : le numéro de lundi insiste sur le fait que, parmi les terroristes «il y a même des femmes»... Plus que sur l'existence d'une «internationale terroriste», c'est sur les moyens de lutter contre que réfléchit *Le Monde*. L'argument ressorti est que finalement, peu important les accords internationaux «demain comme hier, ce ne sont pas de nouveaux textes qui rendront plus efficace la répression du terrorisme international, mais l'usage que l'on en fera». Pour *Le Monde* donc, l'heure est revenue aux prudences du libéralisme.

Ce n'est en aucune manière l'attitude du *Matin*. Les lecteurs de ce journal qu'auraient pu se laisser abuser par son vernis «de gauche» doivent être édifiés. Après l'amalgame provocateur (numéro de samedi) entre les marxistes-léninistes et les terroristes, *Le Matin* continue sur sa lancée : toute la propagande officielle sur la «prison passoire» de Stuttgart, sur le climat de

délation en Alsace, etc. ... est soigneusement reprise.

*L'Humanité* quant à elle, a commencé par dénoncer le déploiement policier en Allemagne. C'était de bonne guerre : il s'agissait d'en profiter pour, à travers la social-démocratie, faire ricochet sur le PS de Mitterrand. Mais à présent, le PCF se rattrape pour s'affirmer lui aussi parti de l'ordre. *L'Humanité* reprend les propos de Leroy, il rappelle que le PCF a depuis toujours lutté contre les gauchistes (c'est-à-dire les révolutionnaires) et accrédité ainsi l'idée que les révolutionnaires et les contestataires de 1968 seraient les terroristes d'aujourd'hui.

Et pourtant, les rapports entre l'affaire Schleyer et la situation en France ne sont qu'indirects. On peut s'interroger sur l'attitude de la presse bourgeoise, si une stratégie de la tension venait à se déclencher en France. A droite comme à gauche, les raisonnements sont déjà bien en place et prêts à se déchaîner.

### La traque continue

1 000 flics sillonnent le département du Haut-Rhin à la recherche des suspects de l'enlèvement de Schleyer. Recherche vaine à ce jour pourtant la presse de mardi matin continue à affirmer péremptoirement que «neuf membres du groupe Baader ont été vu très récemment «dans la région des trois frontières». Pendant ce temps la diffusion du témoignage d'Irmgard Möller ne semble pas inquiéter outre mesure ceux qui sont si prompts à dénoncer les actions de la RAF. Rappelons que la prisonnière affirme avoir été victime d'une agression et ne croit pas que ses camarades de détention se soient suicidés. Aux Pays Bas un avocat du cabinet Klaus Croissant, Freich a rejeté lui aussi l'hypothèse du suicide et a affirmé devant plusieurs centaines de jeunes que l'impérialisme allemand avait assassiné Patrice Lumumba en 1960.

### Nouvel exploit de Mourousi

Yves Mourousi s'est surpassé pour son journal de lundi midi sur TF 1 : une vue en coupe de la prison de Stammheim, et un «journaliste» pour expliquer quelles étaient les conditions de détention de Baader. Toutes ces «informations» venaient bien sûr de la presse allemande. On apprend que Baader pouvait voir ses avocats «et même ses amis», qu'il communiquait par morse avec les autres détenus, mais une minute plus tard «qu'il pouvait circuler librement dans les cellules», qu'il avait droit à la radio, alors que Gudrun Esslin dissimulait un poste à transistor, et peu après «qu'ils ont eu des rapports entre eux», que les murs étaient insonorisés, mais «qu'ils communiquaient en tapant dans le mur avec un code établi entre eux». Baader avait une bibliothèque de 200 livres dans sa cellule, et il avait caché son revolver «sous son électrophone, attaché par deux agrafes», etc...

A vouloir trop en faire, Mourousi ne prend même plus le temps de chercher le vraisemblable.

### Radio libre pour Croissant

Lundi, en même temps que Klaus Croissant comparait devant la Chambre d'accusation, une radio libre émettait dans le 14<sup>e</sup> pour soutenir l'avocat allemand. Gérard Soulié et Gilles Deleuze étaient notamment enregistrés.

# manifeste

## pour le socialisme

PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE  
Marxiste-Léniniste

PASSEZ VOS COMMANDES 8 F  
+ 2 F DE PORT

o CONTRE L'EXTRADITION ET  
POUR LA LIBÉRATION DE L'AVOCAT  
KLAUS CROISSANT

MEETING MERCREDI  
26 OCTOBRE A 20 HEURES  
A LA MUTUALITE

A l'appel du Comité pour la libération immédiate  
de Klaus Croissant et d'autres organisations.



# abonnez-vous



## LA CARTE D'ABONNÉ AMI DU QUOTIDIEN DU PEUPLE VOUS DONNE DROIT :

### A un abonnement à

- Front Rouge, revue politique et théorique du PCRm
- Pékin Information
- La Chine en Construction
- Reception du Manifeste pour le Socialisme

### et à un livre ou un disque au choix

- La tome V de Mao Tsé Toung, dès sa parution en France

#### Ou parmi les livres :

- Eugène Varlin, pratique militante et écrits d'un militant communiste (Paule Lejeune)
- + La Commune en bandes dessinées
- Les dix jours qui ébranlèrent le monde (John Reed)
- Ma plume au service du prolétariat (Haoran)
- Les enfants de Xisha (Haoran)
- Danger ! Amiante (Collectif intersyndical sécurité des universités Jussieu CFDT, CGT, FENI)
- La Commune de Paris (Lissagaray)
- La Chine à la mort de Mao (Alain Bouc)
- L'usine de la peur (Daniel Bouvet)

#### Parmi les disques :

- Ken Bale la poblek breizh, chants pour le peuple breton, soutien aux familles des détenus politiques bretons
- Viva la Vida, Carlos Andreu
- Terre de ma patrie, chants palestiniens de l'intérieur par Mustapha El Kuru, la troupe de Balaline
- Radio Renaissance, chants interprétés par le GAC
- Au choix, disques chiliens : Checca
- Chile  Resistencia
- Naussec et Le Résistance Palestinienne chantée par ses enfants
- Ki Du (Gilles Servat)
- Ça branle dans le manche (François Tusques)
- Le pouvoir des mots (Gilles Servat)
- Dansons avec les travailleurs immigrés (François Tusques)

### sur présentation de la carte abonné ami du Quotidien du Peuple

- réductions dans certaines librairies et cinémas dans les grandes villes (liste sur demande)
- Entrée gratuite dans les meetings et réunions du PCRm

NOM (en capitales) .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Date .....

Abonnement normal 350 F   
Abonnement de soutien 600 F

Mode de versement : - en une fois  - en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix. Découpez suivant le pointillé et renvoyez au Quotidien du Peuple.

BP 225 75924 Paris Cédex 19.  
Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 7713 J.

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F, et 50 F), échelonnés sur trois mois. Nos abonnés disposeront d'une carte «abonné-ami», qui leur donnera un certain nombre d'avantages.

## Ils témoignent

### Au PCF : « Et s'il y a rupture, que ferez-vous ? »

Camarades,  
Il est certain que ce n'est pas l'enthousiasme pour la «désunion» de la gauche chez les travailleurs. On entend souvent : «Si c'est comme ça maintenant, qu'est-ce que ça sera quand ils seront au gouvernement !».

Chez les militants du PCF, des questions se posent aussi, bien sûr. Nous avons discuté avec un membre du PCF (du comité de section de Besançon) qui nous a dit que sa cellule (dans une petite entreprise) avait voté une motion pour que le PCF durcisse sa position vis-à-vis du PS, et n'admette plus aucun recul. «Je sais bien, a-t-il dit, que le comité central est plus mou que la base, mais la base arrivera à faire passer son point de vue».

A Weil (confection),

c'est la même chose que déclarait un militant du PCF aux camarades «Il n'est pas question que le parti accepte une nationalisation de moins que les 729 prévues» «Si le PS n'accepte pas nos propositions, ce sera la rupture, sinon ça serait gérer la crise» et lui aussi disait que la base ferait tout pour que cette position dure soit celle de la direction du PCF. Mais un point sur lequel il ne savait pas quoi répondre, c'est à la question «et s'il y a rupture, que ferez-vous ?». En effet, comme a dit Marchais «Le PCF n'a qu'une stratégie».

Il ne s'agit là que d'éléments partiels qu'il faudra approfondir, mais qui peuvent aider à mieux connaître les contradictions internes au parti révisionniste, principalement dans cette

période mouvementée.  
Salutations communistes.

Besançon,

Nous vous remercions de nous avoir fourni ces éléments sur les réactions des militants de base du PCF face à la désunion de la gauche.

Dans votre lettre, vous faites part de réactions favorables de militants face au «durcissement» vis à vis du PS. Mais derrière ce durcissement affiché par la direction du PCF et avec lequel des militants de base semblent en accord, la question qu'il faut poser, c'est bien celle du pourquoi de ce durcissement, s'il s'agit ou non d'une attitude que le PCF maintiendra avec autant de fermeté jusqu'à 78.

Vous signalez l'embarras des militants du PCF face à la question : «Et s'il y a rupture, que ferez-vous ?». Et cet embarras vient du fait que le PC n'a pas

véritablement intérêt à la rupture. Il est clair qu'il ne remportera pas seul les élections. Si le PC veut, dans un premier temps, arriver au gouvernement, il n'a d'autre choix que celui de la victoire de la gauche en 78.

Par contre, il s'agit pour lui aujourd'hui de se donner le maximum de garanties, de tout faire pour qu'il puisse disposer d'un rapport de forces suffisant au sein de cette union de la gauche. A sa manière, le PC prépare l'après 78 et la querelle qui se déroule aujourd'hui est révélatrice de la lutte qui se déroulerait au sein d'un gouvernement de gauche et des tentatives du PC pour instaurer son propre projet.

Nous invitons tous nos lecteurs à nous écrire pour rendre compte des réactions des militants de base du PCF face à la désunion de la gauche, et à la manière dont ceux-ci envisagent l'après 78.

## Ils font le point

Camarades,  
Voici quelques remarques sur le Quotidien. J'espère qu'elles pourront servir à améliorer encore le journal.

- D'abord la présentation : elle est beaucoup plus soignée avec les brèves encadrées. Des efforts notables ont été faits dans le domaine des photos. Abondantes et voulant enfin dire quelque chose, elles contribuent à rendre le journal plus attrayant et donnent envie de lire les articles. Les quelques légendes humoristiques sont judicieuses. Mais certaines photos manquent encore de légendes explicatives qui les rendraient plus crédibles.

- Le style journalistique : les titres se sont nettement améliorés. Il sont davantage percutants, comme «Neuf morts sur ordonnance», «La Défense à la dérive», «Barre et son Barridon», etc. Par contre certains articles restent difficiles à lire, à cause d'un style lourd, des phrases interminables, à répétition. Exemple de phrase à éviter : «C'est une volonté politique du gouvernement s'inscrivant dans le plan Barre de leur faire payer la sécurité de l'emploi alors que sur le plan paiement, il n'y a pas de problème

puisque'il y a uniquement transfert de la masse salariale d'une ligne budgétaire à une autre (14 octobre).

L'article sur les cinq mesures de Mehaignerie, qui fait appel à des notions d'économie déjà difficiles, est en plus mal écrit. Le résultat, c'est un article confus.

- Par contre, c'est appréciable de trouver dans le QdP des articles de fond et enquêtes fouillées comme les double-pages sur l'Allemagne. Elles offraient une mise au point précieuse face au déchainement de la propagande bourgeoise.

A propos des luttes ouvrières : il faudrait trouver un moyen pour que le lecteur qui n'a pas forcément lu les numéros des jours précédents puisse quand même comprendre l'article du jour sur une lutte.

Sinon les articles sur les conflits longs fonctionnent un peu comme un feuilleton : si on n'a pas lu l'épisode précédent, on ne peut pas bien comprendre l'épisode suivant. Exemple : dans «Récla vivra» (14 octobre) les allusions au patron, à l'usine d'El-beuf sont incompréhensibles pour celui qui n'a pas lu le QdP du 13 octobre.

Autre exemple : un arti-

cle sur Dubigeon commence par cette phrase : «Les premiers contacts entre les syndicats et la direction ont donc eu lieu». Pourquoi ce «donc» allusif ?

Enfin, quelques points de détail :

- la page «Bloc-Notes» : le titre de la rubrique ne tombe pas forcément juste. Ça ne devrait correspondre qu'aux articles pratiques. Mais l'effort du Quotidien de ces temps derniers pour couvrir l'actualité artistique et culturelle (Courbet, Bandes Dessinées, critiques de films, etc.) est intéressant.

Cependant la rubrique TV demeure largement insuffisante et les abonnés se plaignent de ne recevoir que le lundi le programme du dimanche !

M.D. La Courneuve

la télé». Cela n'est pas exact, bien au contraire, France-Inter a fait un matraquage toute la journée de dimanche et à la télé, c'était pareil... Ce qui vient d'ailleurs confirmer la démonstration qui a été faite dans la suite de l'article, à savoir qu'à travers la moto, il y a une bonne aubaine pour manipuler la jeunesse.

J'ai un peu regretté que dans l'article, vous n'avez pas assez insisté là-dessus, ni non plus fait remarquer le rôle joué par la presse dite «spécialisée» qui, lorsque vous avez déboursé 5 ou 6 francs par semaine, vous donne l'image d'un motard fortuné... et véhicule en plus des articles sur la moto une idéologie révolutionnaire, à travers des rubriques : critiques de films, livres, articles sur la femme, etc.

Le Quotidien nous aide par ailleurs à bien comprendre ce qui se passe sur la scène politique en ce moment et nous donne plus d'armes dans la discussion avec les camarades de travail... Mais comme vous avez consacré une page sur la moto et étant directement concerné car motard, je voulais vous donner mon avis.

G.A. ANGERS



## PROGRAMME TÉLÉ

Mardi 25 octobre

## TF 1

18 h 30 - A la bonne heure  
18 h 30 - Pour les jeunes  
18 h 55 - Le 16 à Kerbriant  
19 h 20 - Une minute pour les femmes  
19 h 45 - Eh bien, raconte  
20 h 00 - Journal  
20 h 30 - Pile et face  
21 h 35 - A la poursuite des étoiles  
22 h 25 - Le livre du mois.  
23 h 40 - Journal et fin

## A 2

17 h 55 - Fenêtre sur...  
18 h 40 - C'est la vie  
18 h 55 - Des chiffres et des lettres  
  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 45 - Ouvrez l'œil  
20 h 00 - Journal  
20 h 35 - Les dossiers de l'écran. Le 6 juillet  
23 h 30 - Journal et fin

## FR 3

18 h 45 - Pour la jeunesse  
19 h 05 - Télévision régionale  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 40 - Tribune libre  
20 h 00 - Les jeux de vingt heures  
20 h 30 - Alvarez Kelly. Film américain  
22 h 15 - Journal et fin

## Mercredi 26 Octobre

## TF 1

19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 45 - Eh bien, raconte  
20 h 00 - Journal  
20 h 30 - C'est Mozart qu'on assassine  
22 h 15 - Titre courant  
22 h 25 - La psychiatrie chez l'enfant  
23 h 25 - Journal

## A 2

19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 45 - Ouvrez l'œil  
20 h 00 - Journal  
20 h 30 - Cartes sur table  
21 h 30 - L'aigle et le vautour  
22 h 25 - Juke box : le punk  
23 h 10 - Journal

## FR 3

19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 40 - Tribune libre  
19 h 55 - Flash journal  
20 h 00 - Les jeux de vingt heures  
20 h 30 - Les centurions  
22 h 35 - Journal  
22 h 50 - Un évènement



Aux Éditions Grasset

Le 6 mars 1977, Roland Agret était mis en liberté conditionnelle, il venait de passer 7 ans en prison pour un crime dont il s'est toujours proclamé innocent. Six mois après sa libération, il publie un livre sur son affaire : «*Mon combat est le vôtre*». Grèves de la faim, auto-mutilation en avalant des manches de fourchettes, actions diverses, il a crié jusqu'au seuil de sa mort son innocence. Sorti de prison, Agret continue son combat ; pour lui parce que son innocence n'a toujours pas été reconnue en justice, et pour ceux qui croupissent en prison,

victimes du même engrenage.

On peut douter d'Agret, son histoire est bien embrouillée, mais comment penser qu'un coupable, condamné à 15 ans de prison pour avoir commandité un crime, se soit battu avec une telle rage, ait risqué la mort pour ne gagner que quelques mois de liberté ? Agret aurait pu espérer une libération conditionnelle pour bonne conduite, comme cela se fait habituellement en restant «*tranquille*». Ce n'est pas ce qui l'intéressait, ce qu'il voulait, c'est la reconnaissance de son innocence,

son combat l'atteste suffisamment.

## LE COUPABLE IDÉAL

Dans ce livre, Agret ne se décrit pas comme le parfait innocent, il reconnaît ses errements, sa vie de jeune frimeur, peu regardant sur l'origine de l'argent qu'il gagnait, fréquentant les truands «*Je n'étais pas un saint*, dit-il. *En certaines circonstances, j'ai pris plus que de la distance avec le respect de la légalité.*» Sans complaisance avec son passé, il se présente comme un faible, indécis, pris dans un sac d'embrouilles d'où il sera incapable de se sortir. Lorsque son ancien patron Borrel est assassiné le 10 novembre 1970, il est le coupable idéal, du fait de ses erreurs et de ses faiblesses. De ceux-là, la justice s'empare et, quand il s'agit d'une affaire qu'il est préférable d'étouffer, elle ne les lâche plus. Sa condamnation à 15 ans de réclusion criminelle l'accable mais aussi le transforme ; dès ce jour, il ne cessera de lutter pour qu'on le reconnaisse innocent.

De la première partie du livre, la période précédant l'assassinat de Borrel, le plus intéressant, ce sont les révélations sur les activités de Borrel : escroc, membre du SAC, trafiquant d'armes et de drogue, et les complicités incroyables dont il bénéficie de la part de la police. Lorsque Agret s'enfuit avec la maîtresse de Borrel, c'est la police qui renseigne Borrel sur la destination d'Agret. En plein jour, Borrel investit avec ses hommes armés l'appartement de l'avocat où se trouve Agret ; la police intervient et discute amicalement avec Borrel qui replie ses hommes calmement, sans ennui aucun.

## SA VIE DANS LA BALANCE

La suite est consacrée au procès, à l'engrenage judiciaire et au combat inégal mené en détention, à cet acharnement inouï d'Agret pour obtenir la révision de son procès. Le 10 mai 1973, il commence sa première grève de la faim et avale plusieurs manches de fourchettes, ce qui le mènera en hôpital où il subira une grave opération. Quelques mois plus tard, il récidive. Il tentera par la suite de se suicider et, à plusieurs reprises encore, avalera des manches de fourchettes. Le 6 juin 1975, Mme Dorihac, secrétaire d'Etat à la Condition pénitentiaire, visite la prison de Nîmes où Agret est incarcéré. Celui-ci a inscrit sur son tee-shirt «*Je suis innocent et je crève à l'abri des bonnes consciences*».

Santelli, assassin de Borrel qui avait prétendu que Agret était le commanditaire de ce meurtre, écrit plusieurs lettres innocentant Agret. Mais ni les lettres de détenus, ni le combat pathétique d'Agret, ni les interventions de sa femme et de nombreuses personnalités ne font revenir la justice sur sa position. Il semble que, pour l'Etat, il importe plus que tout que le dossier Borrel, victime d'un règlement de comptes, ne soit jamais rouvert, comme si certains liens existaient entre l'appareil d'Etat des politiciens et le milieu auquel appartenait Borrel.

Victime de cette raison d'Etat, Agret a failli mourir en prison. C'est à deux doigts de la mort, alors qu'il avait cessé de s'alimenter pendant plusieurs mois, qu'il obtient une grâce de trois ans et huit mois, ce qui autorise sa libération conditionnelle.

# Elise ou la vraie vie

Claire Etcherelli

Collection «*Lettres Nouvelles*»  
copyright Édition Bénéol

102<sup>e</sup> épisode

J'allai chez lui, un soir. C'était plein de livres. Je remarquai sur une chaise un électrophone tout neuf et quelques disques soigneusement disposés. La chambre sourdement éclairée, ses angles tristes disparaissaient. Les livres neufs mêlaient l'odeur des pages fraîches à celle du café, et le disque, en sourdine, évoquait des bruits de source limpide sur des cailloux polis. Noire et blanche dans la pénombre, la joue appuyée au creux de la main, Anna suivait des yeux les jeux de l'eau, et la musique l'éclaboussait de ses gouttes brillantes.

Arezki et moi continuions à nous retrouver régulièrement. Nous marchions, nous allions dîner. C'était moi qui le raccompagnais jusqu'à son hôtel. Je l'avais supplié de m'accorder cette satisfaction depuis le soir où, revenant de me conduire au métro, il avait été interpellé et appréhendé :

— À quelle heure finis-tu ton travail ?  
— À six heures.  
— Et qu'est-ce que tu as fait depuis six heures ? Il est onze heures bientôt.  
— Je me suis promené...  
— Viens te promener avec nous.

On l'avait gardé toute la nuit et la matinée du lendemain.

J'étais plus tranquille quand je le quittais devant sa porte. Il me tendait la main, saluait celui qui se tenait en faction à l'entrée du couloir. Je partais rassurée. Et je composais, tout en marchant, la lettre que j'enverrais à la grand-mère.

Said, qui travaillait aux pavillons, fut licencié. Il habitait dans le treizième. Rafé, ramassé, gardé, il manquait souvent ou arrivait en retard.

— Que va-t-il devenir ?  
— Les autres le nourriront. Mais s'il ne trouve pas d'embauche, je ne sais pas, il volera.

Arezki disait cela avec une telle simplicité que la chose me parut naturelle.

Impatient d'apparaître, le printemps bousculait février, et nous passâmes plusieurs soirées dans le square de la Chapelle. Nous savourions jusqu'à l'usure ces plaisirs modestes qui nous étaient permis. A l'approche de la nuit, le ciel

éclatait ; des figures mouvantes se poursuivaient, se chevauchaient, se fondaient et s'engloutissaient derrière un mur pour remonter plus loin en spirales transparentes.

— Regarde la lune.

Arezki me tirait par le bras. Je disais «*oh...* », émerveillée. Alors il me secouait.

— Mais non, c'est le lampadaire. Regarde mieux, son pied est caché par les arbres. Les mirages de la civilisation...

Et nous partions à rire en nous appuyant au dossier du banc. Toutes les cinq minutes, le métro aérien fracassait le tendre soir. Des klaxons de police croissaient et décroissaient, et nos respirations suivaient leur rythme. Nous engageons des paris sur l'éclatement prochain des bourgeons. Les paumes de nos mains se frottent l'une contre l'autre cherchant le creux mol où se couler. Peau contre peau, nos doigts vibraient.

Mais tout à coup revint la grisaille, matinées froides, horizons bornés et opaques ; mars commença ainsi jusqu'au 18, le premier jour clair après les brouillards.

Il nous surprit comme un sourire inattendu sur un visage morne. Les nuages lentement déchirés, le soleil parut enfin. Les regards suivaient chaque faille avec espoir. Ce 18 mars... A midi, nous ouvrimmes tous les carreaux. A une heure, nous retrouvâmes les voitures chaudes. L'air était doux. Il donnait envie d'être aspiré la bouche ouverte. Les hommes retroussaient leurs manches. Entre chaque portière, un visage brun surgissait dans la clarté. Cela se fit tout dou-

à suivre



# Les syndicats face à 78

Par Gérard PRIVAT



● Après une période d'expectative au début de la querelle de l'union de la gauche, les organismes dirigeants de la CGT et de la CFDT se sont retrouvés engagés dans le débat qui secoue la gauche.

Ainsi, c'est avec la plus grande prudence que les organisations syndicales ont avancé leur position, l'une après l'autre, en prenant bien soin d'affirmer à tout propos leur «indépendance syndicale».

Les leaders syndicaux sont inquiets : l'échéance qualifiée par eux de «décisive» approche. Cette «union de la gauche» que chacun à leur manière ils soutiennent de toutes leurs forces, est en proie à de graves divisions. Comme ils le disent tous, «les syndicats ne peuvent prendre leur parti de cette situation». D'autant plus que c'est la seule perspective qu'ils offrent aux travailleurs depuis des années. Il fallait donc parler, intervenir, prendre position... C'est ce qu'ils ont fait. On voit bien aujourd'hui que leur prudence, leurs proclamations

«d'indépendance» maintes fois ressassées, ne sont pas seulement destinées comme hier à couper court aux «attaques de la droite». Les prises de positions des directions syndicales ont suscité bien des remous à l'intérieur des deux confédérations. Dans la lutte acharnée que se livrent les partis de la gauche pour l'hégémonie, il est inévitable que les clivages politiques se retrouvent dans les syndicats, et ceci bien que les leaders syndicaux s'en défendent. Citons deux exemples de cette lutte : les appels du pied et les pressions du PCF en direction de la CFDT et les protestations indignées de membres du PS au niveau de la Commission Exécutive de la CGT.

Au-delà de ces clivages cependant, un aspect important, décisif, se trouve relégué à l'arrière-plan de «l'actualité» des déchirements des partis de gauche et de leurs répercussions dans les syndicats : et les travailleurs, leurs sections syndicales ? Quel jugement portent-ils, quelles

conclusions ont-ils commencé à tirer de l'entrée en scène des directions syndicales dans la querelle de l'union de la gauche. C'est vrai, le doute s'est installé. Mais on ne peut en rester à cet aspect des choses. L'enjeu est trop important pour 78. Et surtout pour après. Il est nécessaire dans la période de confronter les points de vue, de mieux comprendre ce qui se prépare en s'appuyant sur les différentes expériences et quelle intervention les travailleurs et leurs sections syndicales peuvent avoir dans cette situation.

Telles sont les importantes questions dont nous avons voulu débattre largement avec les militants des sections syndicales aussi bien CGT que CFDT, mais aussi avec des syndicalistes responsables dans les UL, UD ou autres structures. A cette tribune dont nous commençons aujourd'hui la publication, nous appelons nos lecteurs à participer, à faire part de leur expérience, des discussions et débats tels qu'il se mènent actuellement dans les confédérations.

## CFDT :

### critiques différenciées aux partis de gauche

C'est dans le courant du mois d'août et par un interview d'Edmond Maire au journal *Le Monde*, que la direction CFDT a choisi d'entrer bruyamment en scène. La renégociation annoncée du programme commun pour la rentrée n'était sans doute pas étrangère au moment choisi pour cette intervention.

Cependant, les choses ont mal tourné, pour le moment à gauche et la direction CFDT s'est trouvée obligée de préciser ses critiques et sa manière de voir. Il s'en est suivi une évolution relativement sensible de ses positions.

Dans l'interview au *Monde*, Edmond Maire attaquait PC et PS sans pratiquement faire de distinction entre eux. Il leur reprochait que le programme commun ne prévoyait pas suffisamment les moyens pour satisfaire les revendications les plus urgentes des travailleurs comme l'emploi pour tous et le resserrement de la hiérarchie des salaires... De même, il estimait que le programme commun et les partis qui s'en réclament, ne prenaient pas en compte un certain nombre d'aspirations bien réelles des travailleurs comme par exemple «les droits nouveaux» contenus dans la plate-forme CFDT...

Là-dessus, la difficile renégociation à la suite que l'on connaît. La direction CFDT se trouve dans l'obligation de préciser son point de vue. Comment le résumer aujourd'hui ? A l'endroit du PCF, les critiques sont très vives. Ainsi, il est reproché en termes à peine voilés au PCF de vouloir instituer un «capitalisme d'Etat» en France dans lequel lui, «le parti qui seul détient la vérité» aurait un rôle hégémonique. De cela, la CFDT ne veut à aucun prix, estimant que cela aurait inévitablement pour les travailleurs de graves conséquences dont on mesure encore mal la profondeur et le caractère de non-retour. Le PCF ne semble (du moins en apparence) pas s'émouvoir de ces critiques, et continue de courtiser les militants cédétistes.

En ce qui concerne l'appréciation des positions du PS, l'évolution a été plus sensible encore. Progressivement, on en

est passé des critiques ouvertes aux demandes d'explications et de précisions, voire aux conseils. Bien qu'il ait été fait état dans la dernière déclaration du Bureau National de «l'inquiétude des militants de la CFDT sur les intentions réelles du PS», quelques jours auparavant, il était dit dans *Syndicalisme-Hebdo* : «Les analyses du PS auraient plus d'écho si ses propositions répondaient plus clairement à l'attente des travailleurs...»

Ce jugement mi-chèvre, mi-chou est apparu comme un soutien déguisé au PS. La direction CFDT s'en défend. Comment comprendre l'évolution des positions de la direction cédétistes ?

Au moins deux facteurs sont à prendre en compte :

— la forte poussée du congrès d'Annecy, de la «base» qui ne se contente pas de promesses mais voudrait des engagements précis.

— la lutte entre divers courants au sein de la confédération et sa répercussion dans les organismes dirigeants n'est pas sans poser de nombreux problèmes.

De toute façon, et malgré certaines propositions propres de la CFDT, il n'en reste pas moins une ambiguïté fondamentale : pour le processus de transformation de la société, la direction confédérale n'offre dans tous les cas comme perspective que l'accession de la gauche au pouvoir !

Cela dite, la proposition des conseils d'ateliers est intéressante et mérite qu'on s'y arrête. Encore faudrait-il préciser plus leur rôle et surtout, les moyens de les mettre en place. Car, jusqu'à maintenant, aucune précision n'est donnée sur le second point. Le PS quant à lui, garde sur cette question un silence éloquent.

Ce débat pose la question du rôle des syndicats après 78 : relais des partis de gauche pour faire passer une politique étrangères aux intérêts des travailleurs, ou bien outils de lutte pour la classe ouvrière ? Quel rapport avec les formes d'organisation autonome que pourrait se donner les travailleurs comme ces conseils d'ateliers ?

## CGT :

### la mainmise du PCF en question

La déclaration du Bureau Confédéral le 22 septembre ne surprenait personne. Pas plus que la conférence de presse que présidait Krasucki en l'absence de Séguy. Le problème pour la direction CGT était simple : comment manifester le soutien le plus efficace au PCF dans la querelle sans avoir l'air d'être manipulé. Le choix fait consistait à exposer de manière détaillée les positions de la CGT sur la question des nationalisations. Tout le monde a pu rapidement constater au rappel de ces positions qu'elles étaient rigoureusement identiques à celles du PCF, notamment sur la question des filiales.

L'artifice infantile qui consiste à clamer haut et fort que «l'on n'attaque personne, que l'on ne colle pas d'étiquettes, et même, que l'on n'a prononcé le nom d'aucun des trois partis de gauche mais que l'on s'est contenté d'exposer les positions de la CGT» n'a bien entendu convaincu personne. D'ailleurs quelques fausses notes ont du être formellement désavouées par la direction confédérale : il s'agit par exemple de la fédération de l'énergie qui n'hésitait pas à affirmer que «deux partis de gauche étaient responsables de la division»... On voit tout de suite qui est visé. De même, les délégations «spontanées» qui, «pas méchamment et sans arrière-pensée» disait Krasucki, se rendaient devant les sièges du PS pour exiger qu'il mette un terme à son intransigeance. Ces actions ont d'ailleurs suscité le mécontentement et la protestation de syndiqués CGT, par ailleurs membres de la fédération de Paris du PS.

Pour la partie syndicale de l'iceberg, les contradictions dans la direction CGT sont apparues le plus clairement lors de la dernière réunion de la Commission Exécutive à Montreuil. Après de longs et difficiles débats, la résolution entérinant

les prises de positions publiques de la direction n'étaient pas votée à l'unanimité comme c'est la règle habituelle ; deux voix, (et pas des moindres), votaient contre : Germon, directeur du *Peuple* (organe de la CGT) et Carassus, l'un des secrétaires de l'UD de Paris. Tous les deux sont membres du PS. Plus tard, Carassus faisait valoir des arguments de poids pour expliquer sa position lors d'une interview au *Monde* : pourquoi n'avoir pris position que sur la question des nationalisations et pas sur la défense nationale par exemple ? ou bien sur le nucléaire, qui sont deux autres sujets de discordes entre PS et PC... D'autre part, des arguments ont été avancés dans les déclarations CGT qui n'ont jamais été discutés dans l'organisation : ce sont les critères pour déterminer ce qu'est une filiale.

C'est bien l'emprise du PCF sur la CGT qui est au centre de ce prolongement de la polémique dans les organismes syndicaux. Des sondages prétendent que 30 à 40 % des syndiqués CGT votent pour le PS. Même si cela est exact, c'est de toutes les façons le PCF qui contrôle tous les rouages, occupe tous les postes clés dans la CGT. Ceci est bien connu et ne date pas d'hier.

Le PS qui le sait voudrait, comme moindre mal, obtenir que la CGT observe une stricte neutralité dans le conflit de la gauche. C'est donc une lutte acharnée qui se mène. Dans le cadre organisé du syndicat tout autant que dans la coulisse... Au-delà de cette empoignade entre «partenaires» de gauche au sein de la CGT, le problème qui est posé est bien celui de l'utilisation que le PCF compte faire de son hégémonie dans la direction CGT, des conséquences qu'une telle main-mise a et aura pour les travailleurs et de l'opposition qu'elle recontera.

Ecrivez-nous au Quotidien du Peuple

ou

Téléphonez au 636.73.76

(demandez Stéphane Raynal ou Gérard Privat)